

Sur le front de Normandie

Une bataille acharnée se déroule pour la possession d'Etterville au Sud-Ouest de Caen

D'autres violents combats défensifs ont lieu au nord-ouest de Saint-Lô et entre la Vire et les prairies marécageuses de Gorges

Malgré toutes ses tentatives pour trouver le point faible de l'armée allemande, le général Montgomery continue depuis plusieurs semaines à se battre presque sur les mêmes positions.

En dehors de la prise de Cherbourg, dont le port est toujours inutilisable, et de la conquête d'une partie du Cotentin, il n'a pas encore réussi à s'emparer de Saint-Lô, et dans Caen même, son adversaire, depuis près de cinq jours, continue à lui disputer les rues de la ville. Il ne peut plus se contenter de la conquête, chèrement payée, de quelques villages en ruine ; à tout prix il doit obtenir un résultat décisif.

Les dernières 24 heures ont été caractérisées par des attaques généralisées allant de Caen à la côte ouest du Cotentin, suivies presque immédiatement de contre-attaques non moins énergiques de son adversaire.

A Caen on se bat toujours dans les faubourgs de Vaucelles. Toutes les tentatives des Anglais pour franchir l'Orne et déborder la ville par l'est et l'ouest ont échoué. A l'est, après avoir pris pied dans Cormelles, ils ont dû rétrograder. A l'ouest même échec à Etterville et à Maltot. Ils se maintiennent péniblement à Baron-sur-Odon.

Sur la route Caen-Caumont, une attaque sur un front de huit kilomètres entre Juvigny et Longraye n'a pas réussi à atteindre son objectif : Cavrus.

Une fois de plus la bataille pour Saint-Lô n'a pas donné les résultats escomptés. Les troupes du général Montgomery n'ont pu déboucher dans Périgny et Méauffre à plusieurs fois changé de main.

Dans le Cotentin, entre la ville et les Marais de Gorges, on se bat toujours sur la même ligne marquée par Saindeny, Mesnil-Angot et Pont-Hébert, mais Tribohou et Le Désert ont été reconquis par les allemands. Entre ces mêmes marais et la côte une fois de plus, les troupes anglo-américaines ont réussi à rentrer dans la Haye-du-Puits, mais elles progressent difficilement au sud.

Et ceci prouve une fois de plus que la supériorité numérique en

matériel d'aviation et en chars n'est pas suffisante pour donner la victoire ; il faut joindre, pour les exécutants, une technique et un entraînement qui ne s'acquièrent que sur le champ de bataille.

En Italie les Américains ont enregistré quelques succès. A Castiglionello au nord de Rosignano et à Poggibondi au nord de Colle di Val d'Elza. De durs combats sont en cours au sud d'Arezzo et à Ombertide

En Russie, la bataille pour Vilna n'est pas terminée. On se bat toujours dans les rues de la ville. Les Allemands, ayant reçu des renforts, accentuent leur résistance sur tout le front et principalement entre Vilna et Dnabourg et à l'ouest de Baranowice. Les attaques des Soviétiques sont nettement orientées vers Kowno, Grodno, Bielostock et Brest-Litowsk.

Général MANGEOT,
du cadre de réserve.

La guerre à l'Ouest

Grand Quartier Général du Führer. — Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Dans la partie occidentale de la tête de pont de Normandie les Américains ont jeté de nouvelles formations dans la bataille et poursuivi leurs attaques dont le centre de gravité se situe en direction de St-Lô. Au cours de combats acharnés, l'ennemi, essuyant des pertes élevées, a réussi dans une faible mesure à repousser nos troupes sur quelques points.

Nulle part, il n'a pu opérer la percée recherchée. Les combats continuent avec la même violence.

Au large de la côte néerlandaise, des forces de protection de la marine de guerre ont incendié deux vedettes rapides britanniques. Un de nos bâtiments d'avant-poste a été perdu.

L'agglomération de Londres continue d'être soumise à un violent feu de représailles.

Attaques et contre-attaques en Italie

En Italie, l'ennemi a limité hier, ses attaques au secteur nord de Volterra et, de part et d'autre du Tibre au secteur de Citta di Castello. Durant toute la journée des combats aux fortunes diverses pour la possession de quelques hauteurs se sont déroulés avec acharnement. L'ennemi n'a pu réaliser que des gains insignifiants.

PRESCRIPTIONS

relatives à la circulation des bicyclettes dans les départements du Calvados, de la Manche, l'Orne, l'Eure et l'Eure-et-Loir.

En accord avec le *Militarbefehlshaber in Frankreich*, il a été pris l'arrêté suivant :

Article 1. — Seules les personnes ayant leur domicile dans les départements du Calvados, de la Manche, l'Orne, l'Eure et l'Eure-et-Loir, ou y séjournant habituellement, seront autorisées à y circuler à bicyclette.

Les autres restrictions du trafic cycliste déjà existantes dans les dits départements sont maintenues.

Article 2. — Dans les cas d'urgence, la *Feldkommandantur* du lieu de séjour habituel peut donner une autorisation spéciale.

Article 3. — En cas de non-observation de ces prescriptions, le contrevenant sera puni selon les paragraphes 23 et 2 concernant la protection de l'armée d'occupation, la bicyclette sera confisquée sans compensation. D'autre part, une intervention de police aura lieu.

Article 4. — Ce règlement entre en vigueur à partir du 17 Juillet 1944.

Le 12 Juillet 1944.

Der Militärbefehlshaber Frankreich.

Présentation de chevaux.

La *Feldkommandantur* prévient tous les propriétaires de chevaux nés entre 1929 et 1941 de se présenter avec les attelages et le harnachement :

Le Mercredi 19 Juillet, à 8 heures
Courtonne-la-Meurdrac

Le Jeudi 20 Juillet, à 8 heures
St-Jean-de-Livet

Le Vendredi 21 Juillet, à 8 heures
Grandchamp

Mort de M. Mandel

L'ancien ministre Georges Mandel avait été transféré par les services allemands à la prison de la santé et remis au service pénitentiaire français. Dans la même journée et durant son transfert dans un camp d'internement, la voiture qui le transportait a été attaquée sur la route. Au cours de l'échauffourée, M. Mandel a été tué.

Une information judiciaire est ouverte.

Maison du Prisonnier

Les familles de prisonniers sont invitées à se faire inscrire auprès de Mme la Générale Roche ou M. Bielman, sous-délégués de « La Famille du Prisonnier ».

Graves défaillances

Il nous faut signaler à la population la conduite inqualifiable de certains mécaniciens qui se refusent à exécuter des réparations sur des camions sans lesquels l'approvisionnement en blé et en farine de la population ne peut plus se faire. Ces tristes individus préfèrent-ils être internés, plutôt que courir le moindre risque au bénéfice de l'ensemble de leurs concitoyens.

Si demain, le pain vient à manquer, vous saurez, réfugiés de Lisieux et d'ailleurs, quels sont les responsables.

R. F.

Avis très important

Le Service des Réfugiés communiqué :

« Des fraudes très diverses ont été commises dans la perception des secours ou indemnités servis aux sinistrés et réfugiés (pluralité d'encaissements pour une même personne, fausses adresses, etc...).

Tous les abus devront, avant le 1^{er} Août, être réparés spontanément par les intéressés, sous forme de versement à la Recette ou Perception qui aura effectué le paiement indu.

Les ordres de versement qui seront ensuite délivrés comporteront, notamment, une perception supplémentaire au profit du Secours National et l'affichage à la mairie du domicile du contrevenant.

Avis aux Fumeurs

A partir de jeudi prochain, les 2 décades de Juillet, les 2 décades d'Août, ainsi qu'une décade de Septembre seront distribuées dans les débits. Les réfugiés qui ne seraient pas encore inscrits doivent donc le faire d'urgence sous peine de ne rien percevoir.

Avis au personnel sinistré de la Société Nestlé

Le Siège Social vient de faire parvenir à nouveau des colis de divers objets pour les sinistrés.

Prière aux intéressés de venir à la fabrique le plus rapidement possible.

Institution Frémont

Chaque samedi, de 10 h. à 12 h., M. le Supérieur reçoit 8, r. Paul-Banaston.

Baccalauréat. — Les Chefs des établissements scolaires de la Ville informent les familles qu'ils ne possèdent actuellement aucun renseignement sur le résultat des examens.

Prière à MM. les Cordonniers de Lisieux évacués aux environs de faire connaître leur lieu de repli à la Mairie le plus tôt possible.

Avis. — Le Bureau de Tabacs Chalvet, 1, rue de Paris, replié à Rocques, chez M. Pitois, invite sa clientèle et les fumeurs de la région à se faire inscrire en vue d'une distribution prochaine de tabac.

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire le mercredi 22 Juin, à 15 heures, dans une salle de l'École Maternelle de la Cité Jardin, lieu de repli des services de la Mairie.

Après l'appel des membres présents, M. le Maire prononce les paroles suivantes :

« MM. les Conseillers Municipaux, « Dans la douloureuse et terrible épreuve que subit la Ville de Lisieux, au lendemain de la tragique catastrophe qui la ruine pour longtemps, nous avons le devoir de saluer la mémoire de ceux qui en furent les victimes et d'assurer les familles en deuil de toute notre pitié.

« Nous assurons les sinistrés de notre affection et formons le vœu que les dures conditions de vie qui leur sont imposées puissent être bientôt allégées. Ils reçoivent à peu près partout un accueil empressé et souvent fraternel. MM. les Maires des communes rurales ont reçu d'ailleurs de M. le Sous-Préfet, en matière de ravitaillement, les instructions les plus précises et les pouvoirs les plus étendus. A ce propos, je remercie le Représentant du Ravitaillement Général de son activité et celui du Secours National qui nous a donné son puissant concours.

« Le besoin le plus urgent est celui du pain. Il a pu être satisfait et la ration, d'abord très réduite alors que nous n'avions de farine que pour quelques jours, être augmentée grâce à l'effort énergique d'un homme dont il faudra reconnaître le mérite quand le moment viendra de citer certains noms.

« De nombreux collaborateurs, parmi les fonctionnaires de l'arrondissement et de notre Ville, comme parmi nos concitoyens prennent part au travail complexe et incessant qu'imposent les circonstances et entourent M. le Sous-Préfet qui, avec sang-froid, méthode et décision, coordonne leurs bonnes volontés et dirige leurs efforts.

« Nos médecins, chirurgiens, infirmiers et infirmières religieuses et civiles, de la Croix-Rouge et autres, ainsi que de nombreux secouristes religieux et civils, les fonctionnaires de l'Hôpital, ont montré un courage héroïque et une abnégation totale ainsi que je l'ai constaté dans la nuit du bombardement. Depuis, l'ur action ne s'est pas ralentie dans les soins aux blessés et dans la recherche des morts.

« Nos pompiers ont été admirables et certains d'entre eux figurent parmi les victimes. Ils ont lutté jusqu'à l'épuisement, sans repos, sans sommeil pendant des jours et des nuits, même démunis de leur matériel détruit et resté sous les décombres.

« Ils ont été très efficacement secondés par les Pompiers de l'Air et par des détachements des Pompiers de Trouville, de Pont-l'Évêque, de Honfleur, d'Orbec, de Livarot et de Saint-Pierre-sur-Dives dont l'intervention n'a pas été moins dévouée et moins utile. On leur doit la conservation des quartiers restés intacts ou peu atteints, qui nous seront précieux quand la vie reprendra à Lisieux.

« Messieurs, évoquons encore une fois l'image de notre charmante et pittoresque vieille cité, disparue à tout jamais. Elle ne vivra désormais que dans le souvenir de ceux qui l'ont connue et aimée.

« Quelque jour, une ville nouvelle s'élèvera sur ses ruines. Ayons confiance dans son avenir, et souhaitons lui une destinée meilleure. »

(A Suivre).

3^e liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

Madame Barré, 95, rue de Caen ; Mme Louvel, rue Fournet ; M. Fornasary Georges, 29 ans, 12, rue Tour-des-Halles ; Mme Joigneaux, rue des Champs-Rémouleux ; Mme Moreau, avenue de la Basilique ; M. Loyant, boulevard Nicolas-Oresme ; Mme Frémont, née Cauchois ; Mlle Lebrun Jacqueline ; Mme Vve Corbin, rus de Paris ; Mme Vve Lucien, rue Guizot ; Mme Savary, née Deschamps.

Mlle Jacqueline Breton, 14, rue de Caen ; Mme et Mlle Prévost, rue Pont-Mortain ; Mlle Lecoquière Gilberte et M. Lecoquière Marcel, 5, pl. de la République ; Mlle Pérez Yvonne, 17 ans ; Mme Busnel ; M. Espinasse, 4, rue Lecouturier.

Sexe féminin, mariée, âgée environ 40 ans ; Sexe féminin, âgée environ 70 ans ; M. Bacle, 9, rue de la Poissonnerie ; Mme Morel, née Duchemin, Saint-Désir, chemin d'Assemont ; Madame Giot, rue Guizot ; Mme Louis Chambry, 44, rue Henry-Chéron ; X., sexe féminin, 20 ans environ, supposée coiffeuse rue de Caen ; Mme Lecesne, rue de Caen, femme du cordonnier ; M. Letourneau Jules, rue Guizot ; M. Louvel, demeurant à St-Jacques-de-Lisieux ; Mme Henry, 54, rue de Caen ; X., sexe féminin, personne âgée ; X., Sexe masculin, chemise kaki, veste culotte courte, environ 15 ans ; M. Simon, rue Bon-Ange ; X., sexe masculin, âgé d'environ 18 ans, chemise beige et bleue ; Mme Delaunay, trouvée entre 7 et 5 de la rue St-Dominique ; Débris humains trouvés sous les décombres.

Suite dans notre prochain numéro.

Erreur : au lieu de Mme Draveny, du Havre, lire Mme veuve Mortagne Tourant, du Havre, tuée 57, r. de Caen portée sur la 1^{re} liste, fosse n° 2.

Les familles SPIOUX, HERMANT, LANGLOIS, GENDRY, BREZOT et GONFREVILLE ont la douleur de vous faire part de la mort accidentelle et de l'inhumation de M. Raymond SPIOUX, âgé de 33 ans, qui a eu lieu le 10 Juillet, à 8 heures, et remercient les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie et offert des fleurs.

Toute correspondance concernant le journal doit être adressée Boite Postale numéro 13.

P. a. 582. La Propriétaire Gérante : Mme E. Morière

Entre Esquay et Troarn une nouvelle offensive ennemie semble imminente

Regards en arrière.

A l'heure où la nouvelle offensive semble imminente au sud de Caen, à l'heure où le cinquantième jour de guerre va commencer sur le front de Normandie, une mise au point s'impose. Les événements ne sont pas si loin encore dans le temps pour qu'il soit difficile de les rappeler.

L'invasion, pour les uns, la « libération » pour d'autres, fut un problème qui passionna beaucoup de cerveaux il y a quelques mois.

Le 6 juin, à l'aube, après un pilonnage commencé à minuit, les forces ennemies anglaises et américaines débarquaient entre Cherbourg et le Havre, tandis que d'autres étaient parachutées ou amenées par planeurs spéciaux, à l'intérieur des terres.

Les effectifs furent d'abord de 2 divisions, puis de 10, puis 20, puis 40 et enfin se stabilisèrent aux environs de 45.

Le commandant en chef est le général américain Eisenhower, lequel a nommé dès le lendemain le général anglais Montgomery commandant en chef des forces expéditionnaires « alliées » sur le front de Normandie.

Montgomery a son tour, nomma des chefs : Bradley, Américain, qui commande le corps expéditionnaire américain dans le Cotentin et Dempsey, anglais, celui-ci dirigeant les opérations dans la Manche entre Saint-Lô et Caen.

Aussitôt, les opérations commencèrent, tendant à relier entre elles les différentes têtes de pont isolées, ainsi que les îlots parachutés dans le but de créer une seule tête de pont, qui se serait étendue entre Cherbourg et Le Havre, avec l'un de ces deux ports comme base de départ pour les opérations futures.

Ils ne réussirent à obtenir l'un de ces deux ports qu'après de terribles combats extrêmement sanglants.

En effet, Cherbourg, rendu inutilisable par des spécialistes allemands ne tomba aux mains de la première armée américaine, que le 26 juin, vingt jours après avoir posé le pied en Normandie.

Auparavant, on avait assisté au développement extrêmement difficile des opérations ennemies, développement sur toute la longueur de la tête de pont à la fois. C'est-à-dire, qu'une tête de pont avait été formée entre l'Orne et la Vire, avec Bayeux

comme point central et tenue par des Anglais et des Canadiens, tandis qu'une autre, formée par un îlot américain parachuté, se développait autour de Ste-Mère-Eglise dans le Cotentin.

Les deux têtes de pont cherchèrent tout d'abord à effectuer une jonction, avant d'entreprendre quoi que ce soit.

La jonction se fit à Catz après que les Anglais eurent occupé Isigny et les Américains Carentan,

La tête de pont Anglo-Américaine s'étendait donc après deux semaines de guerre, sur une longueur de 88 kilomètres entre l'embouchure de l'Orne et la région de Quineville-Montebourg.

L'établissement de cette fragile tête de pont qui n'atteignait pas 25 kilomètres de profondeur, et qui ne s'était effectuée que grâce au puissant appui des batteries navales anglo-américaines, avait coûté au corps expéditionnaire allié, le chiffre de 130.000 hommes, tandis que 35.000 Français gisaient sous les décombres de leurs villes et de leurs villages.

Maintenant au cinquantième jour de combat, les chiffres ont doublé, 60.000 normands sont tués, les pertes ennemies sont terriblement élevées, et en vérité, la tête de pont n'a guère évolué, elle n'a même pas évolué, si l'on veut bien se rendre compte que Caen et Saint-Lô qui ne sont qu'à 15 et 25 kilomètres de la mer, sont les point extrêmes de l'avance « alliée » après bientôt deux mois de batailles violentes.

Et cela laisse entrevoir une vision de l'avenir, tout autre de celle que pensaient bon nombre de Français.

F. D.

RADIO-PARIS, le 26 Juillet, 9 h

Normandie : à l'Est de la tête de pont la 2^e armée Américaine a passé à l'attaque entre Caen et Falaise. Quelques centaines de mètres de terrain ont été conquis. Les Anglo-Canadiens ont pris St-Martin-de-Fontenay Sérieuse résistance de la part des Britanniques à Tilly. Offensive déclanchée aux abords de St-Lô. Batailles engagées entre Carentan St-Lô-Périers.

Russie : Avance de l'ennemi sur la Vistule. Dans le secteur de Brest-Litovk des unités allemandes font plus de 3.000 prisonniers et détruisent un important matériel. L'aviation allemande est très active sur l'ensemble du front.

Guerre aérienne : Nombreux raids au-dessus de la France et de l'Allemagne. — Bombardement sur

Versailles et au sud de l'Oise, Des morts et des blessés.

Paris : Un bureau pour les sinistrés vient de se constituer pour venir en aide à tous les sinistrés de France.

La Milice a arrêté les assassins de Philippe Henriot

Le secrétariat général au maintien de l'ordre communique :

« La Milice française a arrêté, boulevard des Italiens, en plein centre de Paris, la bande qui assassina Philippe Henriot. Après avoir opposé une vive résistance, les assassins furent maîtrisés par les miliciens qui ont abattu le chef, Pierre Desmoulins, né le 27 février 1917 à Ivry-sur-Seine, au moment où il cherchait à s'enfuir.

Ces bandits, tous âgés de moins de 30 ans, avaient déjà à leur actif l'assassinat de plusieurs membres de partis nationaux. Il s'agit de tueurs payés par l'Intelligence Service. Ils avaient touché une somme de dix millions pour abattre le ministre français de l'Information.

L'enquête se poursuit en collaboration avec les services de police.

— Le général von Stulpnagel, Militärbefehlshaber en France, a été grièvement blessé le 21 Juillet, au cours d'une attaque terroriste à main armée alors qu'il effectuait un déplacement dans l'Est de la France.

Exemples opposés

Il est pénible de constater l'oisiveté dans laquelle semblent se complaire un certain nombre de réfugiés. J'ai vu des jeunes gens magnifiquement musclés, et m'a-t-on assuré appartenant à d'excellentes familles, étendus dans l'herbe, le regard atone, n'ayant apparemment qu'un seul souci : assurer leur tranquillité.

Mais il est réconfortant, le spectacle de ces jeunes hommes volontaires pour assurer le ravitaillement en blé et farine, qui, malgré les risques certains et graves dont malheureusement à sept reprises la preuve a été faite, continuant simplement, virilement, courageusement, les transports sans lesquels dans quelques jours, le pain nous manquerait.

Tout ce que je pourrais ajouter me semble inutile. Aux réfugiés de l'arrondissement de faire le seul geste et dire le seul mot, spontanés, qu'appellent les deux exemples que je viens de donner,

Honte ! aux fainéants.

Honneur ! aux français courageux.

R. FOUQUET,

chargé de Mission du Préfet Régional au titre du Ministère de la Solidarité Nationale.

Appel à la population.

Le développement des combats en Normandie apporté à la population déjà si éprouvée, de nouvelles souffrances. Des évacuations totales ou partielles doivent avoir lieu. Chacun s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de les rendre moins pénibles.

Je demande instamment à tous ceux qui sont appelés à faciliter les départs, de s'y prêter avec dévouement : fourniture d'attelages, hébergement, ravitaillement, etc...

Songons à la misère de nos compatriotes qui sont obligés de partir sur les routes et efforçons-nous de les aider par tous les moyens.

Je compte sur la solidarité de tous dans ces tristes circonstances.
Le Sous-Préfet : P. ROSSILLION.

Ravitaillement

La distribution des feuilles individuelles de coupons pour les *consommateurs restés à Lisieux* (carte familiale de rationnement portant le cachet de la Mairie de Lisieux) s'effectuera au *Collège Marcel-Gambier*, bureau du Ravitaillement, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 45, de la façon et les jours ci-après :

Jeu. 27 Juillet : lettres A à D.

Vend. 28 : lettres E à K.

Samedi 29 : lettres L à M.

Lundi 31 : fin de l'alphabet.

Aux commerçants et à la Population.

I. — Changement de résidence. — Le paragraphe (tout réfugié quittant etc...) de la première circulaire sur la carte familiale est modifié comme suit :

A) Au départ d'une commune tout consommateur devra se présenter à la Mairie. Le Maire lui remettra le talon de la carte familiale conservé en Mairie. Au dos de ce talon sera inscrite la mention :

A perçu du pain jusqu'au ... inclus

A perçu les denrées diverses pour le mois (en cours).

B) A l'arrivée dans sa nouvelle commune, le consommateur remettra le talon de la carte au Maire, faute de quoi il ne pourra pas se faire inscrire chez les commerçants. Le Maire remettra en échange au consommateur une fiche portant la mention : Autorisé à s'inscrire dans la commune pour X. personnes de sa famille.

II. — Certificats de radiation.

A) Au départ d'une commune le consommateur se fera délivrer un certificat de radiation du Commerçant qu'il quitte (épiciers, boulangers, bouchers, mairies distributrices, cantines). Ce certificat indiquera :

1° Pour les denrées à fournitures journalières (pain) la date jusqu'à laquelle la denrée a été servie.

2° Pour les denrées à fournitures

mensuelles (épicerie) que les denrées du mois en cours ont été perçues.

Règle impérative. — Toute famille ou isolé changeant de résidence, doit percevoir avant son départ les denrées diverses du mois en cours.

B) A l'arrivée dans sa nouvelle commune le consommateur remettra aux commerçants chez lesquels il s'inscrit avec l'autorisation du Maire les certificats de radiation des commerçants chez lesquels il était précédemment inscrit.

Les commerçants justifieront la nouvelle inscription en produisant le certificat de radiation qui leur aura été remis.

Avis aux Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment

Les événements actuels nous ont fait perdre tout contact avec notre Délégation Départementale dirigée par M. Lapouza (C.O.B.T.P.)

En attendant le retour à une situation normale, la Délégation Régionale de Rouen (repliée 76, rampe Bouvreuil), invite tous les Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment à s'adresser directement à la Délégation Départementale de l'Orne, 19, rue du Bercail, à Alençon, laquelle se tient dès à présent à leur disposition pour les renseignements ou l'appui dont ils pourraient avoir besoin.

Le correspondant local pour l'arrondissement de Lisieux, BURUFLE.

Mlle Yvonne Belton, M. Jean-Claude Belton, M. et Mme Marcel Belton et leurs enfants, M. et Mme Gaston Belton, M. et Mme Maurice Lalande et leur fille, la famille et les amis vous prient d'assister au service qui sera célébré à la mémoire de Mme Vve Eugène BETTON, née Germaine BALANDE décédée le 7 Juin 1944 dans sa 51^e année, qui aura lieu le Mardi 1^{er} Août 1944 à 10 h. 30 en l'Eglise de Mesnil-Guillaume (H. E. C.). Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Raoul Leprou, Mlle Rolande Leprou et la famille, ont la douleur de vous faire-part du décès et de l'inhumation de M. Raoul LEPROU âgé de 59 ans qui a eu lieu le samedi 22 Juillet, à l'hôpital de Norolles et remercient les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie et offert des fleurs.

Les familles Gêret, Larquetoux, Chédozeau, Gau, ont la douleur de vous faire-part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Michel PRESSUROT, leur fils, petit fils, neveu décédé des suites de ses blessures du bombardement du 7 Juin 1944. L'inhumation a eu lieu le 23 juillet dans la plus stricte intimité.

La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont les bureaux étaient 9, rue au Char, informe les familles qu'ils sont transférés 10, rue de Trouville à Lisieux. Ouverts les Mardi, Jeudi, Samedi, de 8 h. 30 à 18 h. 40, rue de Trouville. — Les Lundi, Mercredi, Vendredi toute la journée, Chemin de la Brasserie, chez Mme Marie.

On recherche Mme AUNIS âgée de 83 ans, paralytique, demeurant chez Mlle Lebourg, 5, Rue Guizot. Donner renseignements à M. L. Femillette chez M. Maurice Daufresne à Ouilly-le-Vicomte

Mme Louise PERREAU serait reconnaissante à toute personne pouvant donner des nouvelles de Mme Claire CHAMBRY, 44 Rue H. Chéron à Lisieux, disparue le 7 Juin au cours du bombardement de cette ville.

Ecrire : 191 route de Dieppe N. D. de Bondeville (Seine-Inf.)

4^e liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

Sœur Sainte-Claire de la providence ; M. Coulomb Auguste, 16, rue St-Dominique ; X. 15, rue Paul-Banaston (femme), établissement Henrion clinique St-Philippe ; Madame Briand, 12, rue du Pré-d'Auge ; Mlle Neveu, 54, rue de Caen ; X, sexe féminin, 30 à 40 ans, cheveux châtain clair ; M. Vallée, 56, rue de Caen ; M. Delaunay Jean, 7, rue de Caen ; M. et Mme Bourgeois, rue Bon-Ange ; Mme Lecoquière Marcel, 3, place de la République ; Mme Veuve Chamey, 21, rue du Bouteiller ; M. Pelleitier, rue St-Dominique ; M. Devillie Etienne-Joseph, 12, rue Bon-Ange ; Mme Canet, rue Harou ; Mme Haglon, 6, rue Guizot ; Mme Hérou, ayant habité Bernay, 1, r. des Prés.

X, Sexe féminin trouvé 15, rue Harou ; Leduc André, 27, rue Saint-Dominique (pompiers) ; M. Ruvray, 15, rue de Caen ; Mme Paris, 7, rue Bon-Ange ; M. et Mme Fauquet, 26, rue Bon-Ange ; M. et Mme Cingal Joseph, 24, rue Rose-Harel ; M. Botrel, rue de Caen. Président des Médailles de Verdun ; M. Adeline, 27, rue St-Dominique ; M. Couillard, rue Rose-Harel ; Mme Lebrun, née Christain Irène, 1, rue de Caumont ; Mme Harivel, 11, boul. Nicolas-Oresme ; Mme Veuve Mauroy, 11, boulevard Nicolas-Oresme ; Mme Couillard, rue Rose-Harel ; M. Veillard Maurice, 15, rue Guizot ; Mme Bacle, 9, rue de la Poissonnerie ; M. Routier, rue de la Sous-Préfecture ; Mlle Bellière, rue de la Sous-Préfecture ; Mlle Martel Thérèse, 17, rue Bon-Ange ; Mlle Chauvel Louise, 7, rue de Caen ; M. et Mme Frezzini, Frezzini Jacques, Frezzini Claude, Frezzini Françoise, Frezzini Janine, 7, rue de Caen ; Madame Dienis née Touchard Eugénie, rue du Pré-d'Auge ; Colette Dienis, née le 9 Août 1937, à la Glacarie (Manche) ; Moreau Janine, 40, Boul. Nicolas-Oresme ; Moreau Monique, boul. Nicolas-Oresme ; M. et Mme Witte Marcel, Claude Witte, 10, rue d'Orival.

Madame Veuve Marius Petit ; Mme Lancien, née Petit ; Guy Lancien, 16 ans, Yves Lancien, 12 ans, Anick Lancien, 12 ans, Jacques Lancien, 6 ans ; Mlle Edit Dubois, 18 ans, tous boulevard Sainte-Anne, 67 ; Madame Deschamps Lucien, Mlle Nicole Deschamps et Malfilâtre, 10, rue d'Orival ; Mme Leboucher Adrienne, 137, rue de Caen ; M. et Mlle Soster, boulevard Herbet-Fournet ; X, sexe féminin, environ 35 ans, trouvée maison Cornu, 46, rue du Bouteiller ; M. et Mme Guilbert, Jeanine et André Guilbert, rue aux Fèvres ; Madame Vve Lelong, 5, rue Lecourtier.

P. a. 582. La Propriétaire Gérante : Mme E. Morière

Communiqués.

Le Commandement allemand communique en date du 30 Juillet :

Des deux côtés de la Vire, près de Moyon et dans le secteur de Beaucaudray-Percy, les Américains ont poursuivi hier toute la journée leurs tentatives de percée. Celles-ci ont été partout repoussées après des combats acharnés. L'adversaire a subi de lourdes pertes en hommes. Vingt-huit chars et 7 avions ont été détruits par des unités de l'armée de terre.

A l'aile occidentale du front, nos divisions, momentanément séparées du gros de nos forces, sont parties de Coutances et ont percé les lignes ennemies en direction du sud, occupant de nouvelles positions dans le secteur de Gavray-Tréilly.

Sur le reste du front de la tête de pont, l'ennemi n'a effectué qu'une attaque locale sans succès au sud de Juvigny.

Des formations de chasse et de bataille ont abattu, au cours de combats aériens, six avions ennemis.

La nuit dernière, de puissantes formations d'avions de combat lourds ont effectué des attaques efficaces contre les positions de départ de l'ennemi au sud-est de Caen et dans le secteur au sud-ouest de St-Lô.

Vingt-sept terroristes ont été fusillés dans le territoire français.

Le violent tir de représailles des « V-1 » continue sur Londres et ses environs.

Italie

En Italie, nos troupes ont brisé hier encore toutes les attaques que l'ennemi a effectuées à l'aide de divisions hindoues, sud-africaines, néo-zélandaises et anglaises, en vue de percer vers Florence. L'adversaire, qui avait pénétré dans nos positions au sud-ouest de la ville, a été rejeté au cours d'une contre-attaque, après un violent combat.

Au cours d'opérations de nettoyage en territoire italien, les terroristes ont perdu, du 12 mai au 24 juillet, 8.300 tués et 7.500 prisonniers.

A l'Est

Sur le front de l'Est, dans les contreforts des Carpathes, ainsi qu'au sud et au nord de Reichshof, des attaques ennemies ont été repoussées ou arrêtées au cours de contre-attaques.

Dans la grande boucle de la Vistule, nos troupes, contre-attaquant, ont rejeté l'ennemi au-delà du fleuve.

Entre Varsovie et Siedlce, les troupes de l'armée de terre et des Waffen-SS continuent à livrer de durs combats aux forces soviétiques qui avancent.

La garnison de Brest-Litovsk, qui avait été passagèrement coupée de ses arrières, s'est frayée un chemin jusqu'à nos lignes en emportant ses blessés.

Normandie

RADIO-PARIS, 31 Juillet. — L'ennemi a étendu hier en Normandie ses attaques sur l'ensemble du front, depuis le sud-ouest de Caen jusqu'à la côte du Cotentin. Des deux côtés les combats sont acharnés. Au sud d'Hotot toutes les attaques ennemies ont été repoussées. Au sud de Caumont l'adversaire a pu obtenir une pénétration dans les lignes allemandes. Des contre-attaques allemandes sont en cours. Au nord-est de Torigray les Anglais ont échoué ; batailles engagées au sud de Sourdeval et au sud de Cérances. 11 avions détruits par les Allemands.

Italie

Au sud-est de Florence toutes les attaques ennemies sont brisées.

Russie

Sur le front de l'Est la bataille fait rage. Dans la région de Varsovie une percée soviétique a échoué. Près de Kovno les bolcheviques ont poursuivi leurs attaques et se sont emparés de la ville.

A Narva l'ennemi a subi un échec. Les Rouges ont des pertes très élevées en hommes et en matériel. De nombreux chars sont hors de combat.

Le Japon dément que des pourparlers de paix aient été engagés par le Saint-Siège.

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du gouvernement japonais a déclaré :

« La visite de politesse faite le 15 juillet au Souverain Pontife par M. Ken Harada, ministre du Japon auprès du Vatican, à l'occasion du transfert dans la Cité du Vatican de la légation nipponne, a été utilisée par la propagande ennemie pour prétendre que le Japon serait prêt, sous certaines conditions, à signer la paix. »

Ces rumeurs sont dénuées de tout fondement et ne constituent qu'une nouvelle manœuvre de la propagande des Anglo-Américains qui, désespérant de gagner la guerre, espèrent pouvoir amener une paix rapide. »

Le porte-parole a ajouté qu'il en

est de même pour les nouvelles de source étrangère concernant les pourparlers de M. von Weizaecker, ambassadeur d'Allemagne au Vatican, avec le Saint-Siège.

Ravitaillement général

Lors de la distribution des denrées diverses d'août, les épiciers détacheront de la feuille de coupons le ticket K. Ce ticket sera collé par catégorie et sur feuilles séparées, par rang de dix et présentées au réapprovisionnement de Septembre.

Colis aux Prisonniers

Aux Comités locaux s'approvisionnant précédemment à Lisieux.

A la suite d'une correspondance échangée avec la C. C. A. P. G., M. Anne, délégué adjoint, vient de recevoir la réponse suivante :

« Des centres auxiliaires interdépartementaux viennent d'être créés pour la confection de colis de 4 kilos 500 à 5 kilos, au prix de 132 fr. au lieu et place des Comités locaux actuellement dans l'impossibilité de le faire. »

En conséquence, les Comités locaux qui s'approvisionnaient à Lisieux pourront, s'ils le désirent, remettre à M. Anne (à son bureau à la Banque de France), pour le 15 de chaque mois, et pour la 1^{re} fois le 15 août au plus tard, étiquettes-adresses (prisonniers et travailleurs libres), accompagnées des fonds, qui transmettra le tout à Paris.

Pour les P. G. de Lisieux inscrits au « Paquet du Soldat » remettre simplement les étiquettes à M. Anne ; les colis seront payés par l'Œuvre avec les fonds précédemment reçus et à cet effet.

F. ANNE,

Délégué Adjoint du C. C. A. P. G.
Banque de France, Lisieux.

Découverte d'une noyée

Le 29 Juillet 1944, une femme dont le signalement suit, a été découverte dans le bassin du château Samson, 45 ans environ, vêtement noirs, cheveux grisonnants, appareil dentaire, pantalon à rayures bleues, chemise crème, tricot de peau à rayures horizontales de couleur rose, bas noirs, chaussures noires, alliance à l'annulaire droit, boucles d'oreilles.

Au cas où une personne pourrait fournir des renseignements en vue d'identifier la noyée, prière d'aviser le Commissariat de Police de Lisieux, (baraquement du Camp-Franc).

Deux orphelines des bombardements, de 8 à 11 ans, sont recherchées pour être adoptées.

S'adresser au bureau du journal.

Avis de la Sous-Préfecture

A MM. les Maires de l'Arrondissement

I. — Paiement des requis pour travaux commandés par les autorités Allemandes.

En vue d'assurer le paiement des travaux commandés par les Autorités d'occupation, (creusement des trous le long des routes), je vous serais obligé de me faire connaître si vous avez été payé directement par les unités.

Dans le cas contraire, veuillez m'indiquer le nombre de trous creusés dans votre commune de façon que j'intervienne auprès des Autorités Allemandes afin que ce paiement soit effectué sans délai.

2. — Prix fixé pour les attelages réquisitionnés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les prix suivants devront être pratiqués pour les réquisitions d'attelages.

a) Attelages requis pour les Services de la Défense Passive :

Voiture et cheval : 250 frs par jour

Conducteur : 72 frs par jour

b) Transport des réfugiés : Voiture et cheval : 350 frs par jour y compris l'indemnité du conducteur.

Le règlement sera effectué par le Percepteur de votre commune soit sur le compte des crédits de la Défense Passive, soit sur le compte du Service des Réfugiés.

3. — Sauvegarde de comptabilité communale.

Je vous serai obligé de bien vouloir prendre des dispositions pour protéger la comptabilité communale au cas d'évacuation, soit au cas d'événements de guerre.

Ravitaillement Général

a) Taux des rations pour le mois d'Août. — Sucre (Août) : catégories E, 1250 ; J1, 500 ; J2, 500 ; J3, 750 ; A, T, C, V, 500. — N° à perforer : 90.

Sucre (Septembre) : catégories E, 1250 ; J4 et J2, 500 ; J3, 750 ; A, T, C, V, 500. — N° à perforer : 91.

Savon : catégories E, J1 et J2, 150 ; J3, 75. — N° à perforer : 92.

Savonnettes : toutes catégories, 100. — N° à perforer : 93.

Sel : toutes catégories, 250. — N° à perforer : 94.

Confitures : catégories E, J1, J2, 100. — N° à perforer : 95.

Chocolat ou petits déjeuners : catégorie E, 125. — N° à perforer : 96.

Riz : catégorie E, 100. — N° à perforer : 97.

Remarques. — Les chiffres indiqués ci-dessus s'entendent en grammes.

Aucune attribution ne pourra être faite aux commerçants qui ne présenteraient pas leurs registres d'inscription complétés par les coupons correspondants collés. (Circulaire n° 5 du 30 Juin 1944.)

Le sucre du mois de septembre sera perçu en même temps que celui d'août et délivré aussitôt aux consommateurs.

b) Départ d'un membre d'une famille. — Le Maire établira une carte au titre « Isolé » pour le consommateur quittant sa famille en prenant soin de perforer la nouvelle carte ainsi établie de la même manière que celle sur laquelle l'isolé était inscrit.

Le Maire indiquera en toutes lettres le nombre de personnes restant sur la carte familiale après le départ de l'isolé. Celui-ci devra se munir du talon et des certificats de radiation prévus (circulaire n° 7 du 13 juillet 1944).

Remarque importante. — Il est rappelé que la carte familiale est valable dans tout l'arrondissement. Par suite, un changement de résidence ne doit pas donner lieu à échange de carte.

Le Maire appliquera strictement les instructions du paragraphe 1 de la circulaire n° 7 du 13 juillet 1944.

Chaussures et Textiles

Une liste de demandes acceptées, pour Lisieux, se trouve affichée au Bureau du Ravitaillement (Collège Marcel-Gambier).

Aux Electriciens

Messieurs les Electriciens de Lisieux sont invités à se présenter à la Mairie, installée à l'Ecole Maternelle de la Cité Jardin.

Conseil Municipal

(Suite et fin)

M. le Maire a ensuite donné lecture d'un rapport concluant au vote d'une subvention de 160.000 fr. en faveur des Compagnies de Sapeurs-Pompiers de Lisieux, Trouville, Deauville, Honfleur, Livarot, St Pierre-sur-Dives et Orbec, qui ont participé à la lutte contre l'incendie pour préserver la cité.

Il salue la mémoire des sapeurs Adeline, Jules ; Héroult, René, et Leduc, André, de la Compagnie de Lisieux, tués victimes de leur dévouement.

La somme de 100.000 fr. destinée à la Cie de Sapeurs-Pompiers de Lisieux a été répartie en présence de tous les hommes de la Compagnie. Le Conseil a voté à l'unanimité cette proposition.

M. le Maire fait ensuite connaître que M. Paul Cornu, conseiller Municipal, est décédé des suites du bombardement du 7 Juin. Il évoque le souvenir de cet excellent collègue si dévoué à ses concitoyens et adresse ses condoléances les plus émuees et les plus respectueuses à sa famille.

Tous les membres de l'Assemblée s'étaient spontanément levés pour écouter cette déclaration.

La séance a été levée à 16 heures.

Mme Vve REQUIER, et ses enfants ; M. et Mme Georges HALLEY et leurs enfants ; M. et Mme André BOULINE et leurs enfants la famille et les amis, font part du décès de Mme Marie BOULINE, née DUPONT, et vous prient d'assister au service qui sera célébré en l'église de Glos, le Jeudi 3 Août 1944, à 9 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Lisieux, dans la plus stricte intimité.

Monsieur et Madame Auguste RAPILLY et leurs enfants font part du décès de Mme Veuve RAPILLY, survenu à Norolles le 24 Juillet 1944.

Madame Jules Defrance ; M. et Mme Gosset ; Mlle Christiane Gosset ; Mme Léopold Defrance ; M. et Mme Auguste Brunet et leurs enfants ; M. et Mme René Dufour et leurs enfants les familles de Cornière, Thiron et Guilbert, ont la douleur de vous faire part du décès de M. Jules DEFRACTANCE, leur époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, décédé à Ouilly-le-Vicomte le 26 Juillet 1944, dans sa 83^e année muni des Sacraments de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 29 Juillet en l'église d'Ouilly-le-Vicomte, dans la plus stricte intimité.

Dame sinistrée recherche à louer de suite à Lisieux logement propre, 2 pièces minimum, meublé ou non. Adresse au journal B. P. 13

Il a été perdu entre Mesnil-Eudes et Fervy-ques un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et certains papiers d'identité. Prière de le rapporter chez Monsieur Odienne, Manoir-St-Marc, Mesnil-Eudes. Récompense.

Centre de Physiothérapie

Traitements par gymnastique médicale

Massages — Frictions — Hydrothérapie

Bains d'air sec surechauffé

Massage facial — Pédicure

DEAUVILLE, 12, rue de la Poste

5^e liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

Mme Eudes et son Fils, 4, rue Lecouturier ; M. Mahieu, de Mézidon ; Mlle Cingal Hélène, chez Mme Osmond, boul. Sainte-Anne ; M. Dupont Jules-François, rue Gaudien ; M. Goudet Alphonse, 69, rue d'Orbec ; Mme Aguinet, rue du Rempart ; Mme Langiois, rue du Rempart ; M. et Mme Beziau, rue d'Orbec ; Mme Marcel Letard, Mlles Paulette et Gisèle Letard, rue Bordeaux-Boursin ; Mademoiselle Pelfresne Marie-Thérèse, 8 ans, 15, rue de Caen ; M. Gentès Charles, tailleur, 20, rue du Héron ; M. Bannier Pierre, Mlle Bannier, rue Saint-Dominique ; M. Lemonnier Jules, M. Georges Lemonnier, Mme Georges Lemonnier, née Patin, 25, Place Gambetta ; Mme Dagnet Joséphine, tuée au Pont de la Motte.

M. et Mme Lecanus, rue St-Dominique ; Enfant Cornu Monique, M. Cornu Paul, M. Cornu Henri, Mme Cornu Marie, Mlles Geneviève et Collette Cornu, rue du Bouteiller ; Mlle Adeline Suzanne, Mlle Adeline Geneviève, M. Adeline Pierre, boulevard Sainte-Anne ; Mlle X., présumée Hervieu Héloïse, à Le Fournet, née le 33-1-34, à St-Léger-Dubosq ; Mlle Barbier Lucienne, M. Pied, de Paris (requis), M. Feuillet Charles (requis), Maison Lacugne ; M. Boissière Mary-Joseph, Mme Veuve Boissière, Enfant Boissière Jean-Pierre, 5 ans, Place Gambetta ; X., sexe féminin, non vêtue, environ 30 à 40 ans, trouvée dans le parc Mommers, rue Guizot ; X., sexe féminin, présumée Mlle Harivel Jacqueline, vêtue d'une robe bleue, âgée de 14 ans, 11, boulevard Nicolas Oresme.

Mme Vatric, boulevard Ste-Anne ; Mlle Cécile Bertin, boulevard Sainte-Sainte-Anne ; X., sexe féminin, trouvée place de la République, présumée Mlle Lefèvre, 14 ans ; Madame Paul Mir, née Lebarbançon, Mlle Gabrielle Mir, M. Jean Mir, rue d'Alençon.

Communiqués.

Radio-Paris, 3 Août. — Normandie: L'ennemi a poursuivi ses puissantes attaques dans la partie centrale et occidentale de la tête de pont avec l'appui d'un violent feu d'artillerie et de nombreux chasseurs bombardiers; au cours de durs combats il a été repoussé dans la plupart des points avec des pertes élevées, et ce n'est qu'en quelques endroits qu'il a pu obtenir des succès; là où il en a eu, les troupes allemandes sont passées à la contre-attaque.

ITALIE. — Les troupes Allemandes ont mis en échec toutes les tentatives de percées effectuées par l'ennemi en direction de Florence, au cours de combats particulièrement pénibles pour les Anglo-Américains, Résistance acharnée de l'ennemi à l'Ouest et à quelques kilomètres au Sud de la ville.

RUSSIE. — Sur le front de l'Est de nombreuses attaques soviétiques appuyées de chars sur le versant septentrional des Carpathes. Les forces ennemies ont continué d'être rejetées par les contre-attaques, notamment à l'Est de Bekides. Dans la grande boucle de la Vistule l'ennemi a accentué sa pression à l'Est de Baranofs.

Radio-Paris, 4 Août. — NORMANDIE: Avance américaine stoppée dans la tête de pont. L'ennemi essaie de progresser sur les routes de Fougères-Rennes-Dinan. La lutte se poursuit en direction de Dol et de St-James. Au Nord de Brecey-Villedieu les combats sont acharnés. Au Nord de Vire la bataille continue avec la même ampleur, ainsi qu'au Sud de Caumont. Au Sud-Est de Bénny-Bocage l'adversaire essaie de gagner du terrain. Aucun changement dans le secteur de l'Orne.

RUSSIE. — Les bolcheviques se heurtent à une résistance farouche dans le secteur de la Vistule. Au Sud de Varsovie les troupes de Reich résistent avec acharnement. Les combats continuent dans la région du Niemen.

ITALIE. — On se bat toujours dans la région de Florence; cette ville est déclarée ville ouverte. Aucun changement dans les autres secteurs du front.

Radio-Paris, 5 Août. — NORMANDIE: A l'Ouest de Dol la colonne américaine se sépare en deux, l'une vers St-Malo, l'autre vers Loudéac. Au Sud de Rennes une autre colonne qui se sépare également en deux, l'une vers Nantes et l'autre vers Cha-

teaubriand. Des batailles se poursuivent entre Fougères et Landivy. Les Britanniques lancent des contre-attaques dans le secteur de Mortain et Barenton. A Bénny-Bocage la lutte continue acharnée. Entre Esquay et Evreay l'ennemi arrive à prendre quelques centaines de mètres de terrain. 200 blindés sont détruits dans la journée d'hier.

ITALIE. — A l'Est de Florence on se bat toujours avec acharnement. La résistance allemande demeure opiniâtre.

RUSSIE. — Dans les Carpathes la bataille fait rage. Dans le secteur de la Vistule, violentes contre-attaques allemandes. A Varsovie, aucun changement. Dans la Prusse Orientale, combats acharnés. A Narva les contre-attaques ennemies ont été enrayerées.

FRANCE. — L'aviation anglo-américaine bombarde une petite localité dans le département de la Nièvre; une partie du pays est entièrement détruite. On compte 110 cadavres, 200 blessés.

BERLIN. — 33 avions américains détruits au cours de raids sur l'Allemagne.

Radio Paris, 8 Août. — NORMANDIE: Violente contre-attaque à l'Est et au Sud-Est de Vire par les troupes du Reich. Combats extrêmement violents, les Américains ont reculé de 10 kms dans la région d'Avranches. Violente bataille de chars dans la région de Mortain, qui est reprise par les Allemands. Tentatives de percées américaines vers Angers. Violents engagements au Sud Est de Saint-Brieuc, ainsi que dans la région de Saint-Malo, Châteaubriand, Château-Gontier, Laval et dans la vallée de la Mayenne. Tentatives de percées britanniques dans la Vire et l'Orne, qui ont d'ailleurs été repoussées. Entre l'Odon et l'Orne toutes les attaques ennemies ont été sans résultat. Un contre-torpilleur a été coulé hier dans la baie de la Seine.

RUSSIE. — Les bolcheviques essaient de progresser dans la région de Varsovie, à l'exception de l'Est de cette ville. Sur les contreforts dans les Carpathes les Rouges ont été repoussés. Au Nord-Ouest, en direction de l'Arno, toutes les attaques soviétiques sont anéanties. 250 chars ennemis sont détruits. Dans la région de la Baltique, violents engagements. Deux régiments soviétiques sont complètement décimés.

ITALIE. — Evacuation de Florence des troupes allemandes. Aucun changement dans les autres secteurs du front.

Ne serait-ce qu'un vain mot ?

Un brave homme me disait récemment à propos de la solidarité, qu'elle n'était, hélas ! trop souvent, qu'un beau mot dépourvu de réelle signification pour la plupart des gens. Et je fus obligé de ne le point contredire. Sans doute, j'ai eu sous les yeux des exemples magnifiques et combien réconfortants depuis quelques semaines, mais rarement, je me suis trouvé en présence d'un état de conscience fermé d'une nette perception de la communauté d'intérêts et de destins liant entre eux indissolublement les citoyens de notre Pays. Plus encore peut-être, dans les campagnes que dans les villes, un égoïsme foncier a envahi les esprits et la solidarité quand elle existe, n'apparaît que dans un cercle étroit, communal par exemple. Tel maire croit avoir fait tout son devoir en assurant à ses administrés habituels et provisoires des avantages supérieurs à ceux des communes voisines, mais il ne lui vient pas à l'esprit, qu'il commet en agissant ainsi, une injustice. C'est aussi un boulanger qui est satisfait de pouvoir donner 125 grammes de pain et même davantage, au mépris des instructions fixant la ration à 100 grammes.

Parlerai-je aussi de tous ceux qui continuent à se moquer des taxes et vendent sans le moindre scrupule à des prix de marché noir.

A quoi bon continuer, n'est-ce pas ? Et qu'il est pénible d'avoir à batailler chaque jour contre un tel état de choses.

J'ai la terrible certitude que toutes ces atteintes, même inconscientes, à l'âme de notre pays, auront, ou plutôt continueront à recevoir leurs justes châtiements.

On me taxera d'être trop rigoureux. Qu'importe ! la vérité doit être dite, à certaines heures surtout, avec l'unique intention d'ailleurs de provoquer un sursaut salvateur.

Et je veux laisser à la méditation de tous ce titre d'un roman de Pierre Lhermitte : « Tout se paye ».

R. FOUQUET,
chargé de mission au
Préfet Régional au titre
du Ministère de la
Solidarité Nationale.

Textiles et Chaussures

Les commerçants en textiles de la Ville de Lisieux sont invités à se présenter au bureau du Ravitaillement (Collège Marcel Gambier), pour communication.

Une liste de demandes acceptées, pour Lisieux, se trouve affichée au Bureau du Ravitaillement (Collège Marcel Gambier).

Avis aux victimes militaires et civiles de la guerre.

Les victimes de la guerre, militaires et civiles, sont informées que le Centre Interrégional d'Appareillage de Rouen, continue à fonctionner et s'efforce de donner satisfaction, dans la mesure de ses moyens, à tous les mutilés qui ont la possibilité de s'y présenter et d'y apporter leurs appareils.

Les déplacements des mutilés sont remboursés au taux habituel.

Les légumes vont être recueillis dans les jardins qui ne sont pas exploités.

Les propriétaires et locataires de jardins maraichers qui recueillent eux-mêmes ou font récolter leurs légumes sont invités à faire apposer dans leurs jardins, avant le 15 Août prochain, un écriteau portant lisiblement ce texte : "Jardin exploité".

A partir de cette date, les jardins qui ne contiendront pas cette mention seront visités par des personnes payées par la Municipalité et qui seront chargées de récupérer tous les légumes bons à manger, afin qu'ils ne se perdent pas.

Ces légumes seront vendus Place du Marché-aux-Bestiaux, le matin de 10 heures à midi, à une date fixée par un prochain avis.

Ravitaillement Général.

Lors de la distribution des denrées diverses d'Août, les épiciers détacheront de la feuille de coupons le ticket K. Ce ticket sera collé par catégorie et sur feuilles séparées, par rang de dix et présentées au réapprovisionnement de Septembre.

Suppléments alimentaires. — L'état actuel des stocks ne permet pas l'attribution de suppléments aux femmes enceintes et aux malades.

Chaussures

Les commerçants en chaussures de la Ville de Lisieux dont les noms suivent :

- M. Canu, 4, rue d'Alençon,
- M. Colin, Robert, 90, rue Henry-Chéron.
- Mme Delaitre, rue Pont-Mortain.
- M. Halley, 95, rue Henry-Chéron.
- M. Hamel, 33, rue Henry-Chéron.
- M. Lefeuvre, Raymond, rue de Caen.
- M. Lefranc, 28, Pl. Victor-Hugo.
- M. Nicaise, 82, rue Henry-Chéron.
- "Normandia", rue Henry-Chéron.
- Mlle Toutain, 133, rue de Caen.
- M. Wintzenville, 161, rue Henry-Chéron.

sont invités à retirer, d'urgence, au Bureau du Ravitaillement (Collège Marcel-Gambier) les billets d'autorisation d'achat de chaussures délivrés par le Comité d'Organisation, 77, rue de Monceau, Paris (8^e).

M. Joseph Cornu, M. et Mme Michel Cornu, M. Pierre Cornu (prisonnier de Guerre), Mites Annette et Marie-José Cornu et la famille font part du décès de Mme Joseph CORNU née Marie-Louise Poplu-Maubisson à l'âge de 88 ans et dont l'inhumation eut lieu le samedi 5 août en l'église de Manneville-la-Pipard.

Mlle Huguette Millet, M. et Mme Millet, Mme Vve Blanquet, les familles Daufresne, Millet, les Parents et les Amis, font part du décès de Mme Marcel MILLET, née Alice BLANQUET, décédée à Lisieux rue de Caen et de M. Marcel MILLET décédé à Beuvillers des suites du bombardement. Un service aura lieu ultérieurement.

Madame Requier, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Georges Halley et leurs enfants, M. et Mme A. Bouffine et leurs enfants, les familles Dupont, Lailly, Lefèvre, Epardeau remercient les personnes qui ont assisté au Service de Madame Auguste BOULINE, qui a eu lieu le 3 Août en l'Eglise de Glos.

Les familles Dolong, Fresnel, Dayes, Baron, François et toute la famille, remercient les personnes qui ont assisté à l'inhumation de Mme BARON et son fils, de Mme FRESNEL et ses deux enfants tués au bombardement de Lisieux, qui a eu lieu à l'église du Pin le 17 Juillet. Elles remercient les amis qui ont offert des fleurs, des couronnes et des prières.

Mlle Yvonne Belton, M. Jean-Claude Belton M. et Mme Marcel Belton et leurs enfants, M. et Mme Gaston Belton, M. et Mme Maurice Lalande et leur fille, la famille et les amis, remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du service célébré en l'Eglise de Mesnil-Guil-laume, le 1^{er} Août 1944, pour le repos de l'âme de Mme Vve Eugène BETTON née LALANDE.

Un cultivateur prendrait en pension, gratuitement, pour un temps indéterminé, une fillette de 8 huit ans, orpheline ou d'une famille sinistrée honorable et nécessiteuse. S'adresser à Mme Foussard, Secours National.

On recherche Janine Chêne, âgée d'environ 10 ans, blessée pendant le bombardement du 7 Juin, transportée à la Clinique de la Providence. Blessures à la tempe et contusions multiples. Donner renseignements au journal ou au Maire de Saint-Désir.

On recherche Monthulé Gaston, 32 ans, demeurant 7 Rue de Caen, disparu au bombardement de cette ville. Récompense à qui peut donner quelques détails. Monthulé Fernand St-Germain-la-Campagne (Eure).

M. TOURANT Henri, sinistré, 83, Rue de Caen, réfugié à Mesnil-Simon par Saint-Julien-le-Faucon (Calvados), recherche et demande adresse de M. et Mme CHENE ou CHESNE Henri téléphoniste, sinistré, de 55 ou 57 Rue de Caen, car je voudrais correspondre avec eux.

Famille sinistrée recherche à louer de suite à Lisieux logement propre, trois pièces minimum, meublé de préférence.

A vendre voiture d'enfant, état neuf. S'adresser à M. Arnaud, mairie de Lisieux.

On demande de suite ménage fromagers et une bonne pour l'intérieur. S'adresser à M. Lerat, épicerie-café à Glos-sur-Lisieux.

Jenne ménage de parfaite honorabilité, plusieurs enfants, catholique, sinistrés totaux, établirait relations familiales avec personne âgée habitant la campagne. Adr. au journal.

Génisse caille, âgée de 20 mois, appartenant à M. Francis Logeais à Fanguernon, est disparue de ses herbages. Prière aux personnes qui l'auraient vue, de l'en avertir. Bonne récompense.

P., a. 582. La Propriétaire Gérante :
Mme E. Morière

Avis

Le Poste de Secours de la Maternité du Mont-Lion est replié en pleine campagne, entre la route du Pré-d'Auge et celle de Dives, à la ferme Vandecasteele.

6^e liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

Madame Antoine Cornu, Marie-Jeanne Cornu, 5 ans, Marie-Paul Cornu, 1 an et demi, Marie-Françoise Cornu, 2 mois.

M. Vacher, trouvé à la Clinique de la Providence ; Débris humains de 3 blessés morts à la Providence, venant de Pont-l'Évêque ; Madame Adrien Lefrançois, clinique de la Providence ; X., sexe féminin, trouvée noyée propriété Samson, boul. Carnot, âgée d'environ de 40 à 50 ans ; M. Griesdon Arthur, 70 ans, rue de Caen ; Mme et Mlle Jacquot, rue de Caen ; Mme et Mlle Gautier, rue Guizot ; M. et Mme Helley, place de la République.

Mme Poussin, 10, rue Tessier ; M. Baudin S-rge, 7, rue d'Orival ; M. Pattier Théophile, rue Henry-Chéron ; Mme Osmond, née Léontine Julienne, boulevard Sainte-Anne ; Mlle Osmond Léontine-Marie, 49, boul. Sainte-Anne ; Madame Biard, née Jeanne Dapzol, 21, rue Bon-Angé ; M. Fortin Marcel, demeurant 21 rue Bordeaux-Boursin ; Mme Lafontaine, 21, rue Bordeaux-Boursin ; Mme Veuve Colombe, née Lemaignen Jeanne, rue du Remparts ; Mlle Boissière Hélène, rue du Rempart ; M. Doisy Henri, Mme Doisy, née Anna Ambry, 31, rue Saint-Dominique ; M. et Mme Marchand Paul, 15, place Thiers ; Mme Vve Lepage, née Désirée Lemerre, 114, rue Henry-Chéron ; M. le docteur Lebauc, Mme Leblanc, M. Jasmin, rue Docteur-Lesigne, 17 ; Mme Veuve Noël, née Félicité Gresseau, place Gambetta ; Enfant André Macé, 8 ans, à St-Jacques-de-Lisieux ; Mme Grigy, née Marie Laniel, décédée à Marolles.

Des familles bien éprouvées

Les quatre noms mentionnés ci-dessus portent à dix le nombre des victimes de la famille Cornu, si honorablement connue, et, parmi elles, on déplore la disparition de M. Paul Cornu, conseiller municipal. Il nous faut également signaler que M. Antoine Cornu, grièvement blessé lors du bombardement du 6 juin, a dû subir l'amputation d'une jambe. Enfin, M. Joseph Cornu, dont nos lecteurs ont souvent pu apprécier la précieuse collaboration au « Lexovien », sous la signature de Manevil, vient d'avoir la douleur de perdre son épouse, décédée à l'âge de 58 ans.

Nous devons également déplorer les deuils cruels qui ont frappé la famille Lancien, dont six personnes furent tuées et la famille Frezzini, qui a perdu cinq de ses membres.

Communiqués.

Radio-Paris, 9 Août. — NORMANDIE : Les Britanniques ont lancé une grande offensive dans le secteur de l'Orne. La bataille fait rage entre Caen et Falaise. Elle se poursuit dans la région de Mai-sur-Orne et Tilly la-Campagne. L'ennemi essaie de progresser à l'Est. Les tentatives de percées dans les lignes allemandes sont stoppées à l'Ouest de Grismosq. L'avance des britanniques est arrêtée à Vire et à Vassy. Au Sud du secteur, entre Sourdeval et Mortain, le flanc américain a été enfoncé. L'ennemi a de lourdes pertes. Nouveaux renforts américains en Bretagne. Ils essaient de s'infiltrer plus profondément. Les combats font rage devant St-Malo, Lorient, Brest et St-Nazaire. Une armée tente de progresser vers l'Est de la Mayenne, à l'Ouest d'Alençon et du Mans de violents combats se déroulent.

Radio-Paris, 11 Août. — NORMANDIE : A l'Est de Caen la contre-attaque a été renouée et notre ligne de front a été rétablie. Depuis les premières heures de la matinée d'aujourd'hui le tir de l'artillerie ennemie s'est de nouveau accru jusqu'à devenir un feu roulant. Des deux côtés de l'Orne l'adversaire n'a par contre effectué hier que des attaques étroitement limitées et sont demeurés sans résultat. 32 chars ont été détruits ; on se bat avec un acharnement particulier dans la brèche située au Sud de Vire que l'ennemi n'est pas parvenu à élargir par suite de nos contre-attaques.

On se bat au Sud et au Nord du Mans. Dans la région de Monfort-le-Rotrou, la lutte est acharnée. Entre Mortain et Vire, la bataille fait rage. Mortain est repris par les troupes du Reich. Entre Caen et Falaise, tentat ves de percées ennemies. 600 chars sont anéantis. Les Allemands se sont maintenus sur leurs positions.

Depuis le bombardement

Nous continuons la publication des listes des victimes des bombardements des 6 et 7 juin, listes qui nous ont été obligeamment communiquées par les services de la Mairie.

A ces noms déjà si nombreux, viendront s'ajouter hélas ceux de nos concitoyens restés ensevelis profondément sous les décombres de leur habitation et qu'un déblaiement sommaire n'a pas permis de déceler et ceux que l'éclatement des projectiles aura réduit en poussières.

Espérons cependant que le martyrologe de notre Cité ne s'amplifiera pas trop et efforçons-nous de tirer de la somme des deuils et des souffrances qu'il représente, les enseignements impérieux de solidarité fraternelle et de charité humaine qu'il comporte.

Parmi tant de victimes, il nous faut signaler au passage la perte très sensible que fait notre ville en la personne de M. Deville, archiviste-bibliothécaire et Conservateur du Musée. Très érudit, chercheur passionné, les lumières de notre regretté concitoyen auraient été des plus utiles pour la reconstruction de notre Cité dont il connaissait, mieux que quiconque, toute l'histoire depuis ses origines.

Fondateur du Musée du Vieux Lisieux, il avait avec patience et ferveur groupé les objets et tableaux ayant un intérêt certain sur les us et coutumes de notre ville. M. Deville était en outre un bibliophile averti, un artiste délicat, enfin un journaliste distingué dont nos lecteurs ont pu souvent apprécier ici-même le grand talent.

Sa disparition sera vivement ressentie par tous ceux que passionne l'histoire artistique et littéraire de notre petite patrie.

Depuis les tristes heures de Juin, plusieurs de nos concitoyens sont disparus. C'est ainsi que nous avons eu à déplorer la mort de M. Bréchemier, notaire, enlevé subitement à l'affection des siens, à Glos, où il était réfugié. M. Bréchemier avait succédé en l'étude de la rue Cordier à M. Dieuzy ; il avait su par ses larges connaissances en droit et ses précieux conseils s'attirer la confiance d'une clientèle importante et demeurée fidèle. Il avait appartenu pendant plusieurs années au Conseil Municipal de notre ville.

M. Fernand Chéron, Administrateur de l'Hôpital-Hospice, a eu la douleur de perdre son épouse, née Langlois, à l'âge de 75 ans, décédée à St-Jacques-de-Lisieux, où elle résidait momentanément. Femme d'une haute distinction et d'un grand cœur, elle s'employa à soulager les misères et à donner aux humbles l'aide utile qui permet de combattre l'adversité passagère.

A ces deux familles nous présentons nos condoléances respectueuses et bien sincères.

Avant de clore, nous tenons à saluer la mémoire de M. Géhanne, conseiller d'arrondissement et maire de St-Julien-le-Faucon, décédé à la suite d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de 68 ans.

Longtemps commandant de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de sa commune, M. Géhanne avait été placé à la tête de l'Administration de la coquette cité, par la confiance des membres du Conseil Municipal qui perdent avec lui un guide précieux et un collègue particulièrement estimé.

Nous présentons à son épouse et à ses enfants l'expression de nos sentiments attristés.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général au Maintien de l'Ordre

Par décision de M. le Préfet Régional de Rouen, en date du 7 Juillet 1944, M. Pierre MARGUERITE est nommé Délégué du Maintien de l'Ordre dans le département du Calvados.

Les Services de la Délégation Générale sont provisoirement installés à Lisieux, rue du Camp-Franc.

Mariage. — Et maintenant vous pouvez croquer la pomme !

C'est le conseil, inattendu pour les auditeurs et superfétatoire certainement pour les intéressés qui a clôt un mariage, mardi dernier à Lisieux.

Il faut dire que cette cérémonie qui unissait Jean-Yvon-René Quesnot manoeuvre charpentier, né à Lisieux le 6 Juin 1923 et Lucienne-Jacqueline-Céline Oger, ouvrière d'usine, née aussi à Lisieux le 23 Mai 1924, venait d'avoir lieu sous un magnifique pommier de la cour de l'Ecole maternelle de la Cité Jardin, tout chargé de beaux fruits auxquels notre mère Eve ne put résister, pour le plus grand malheur du genre humain.

Ce bel arbre fut choisi pour abriter la cérémonie parce que toutes les salles de l'Ecole où sont installés depuis les bombardements ayant rendu l'Hotel de Ville inhabitable, les services de la Mairie, de la Croix Rouge, des Sinistrés et du Secours National étaient remplies par les denrées et vêtements amenés par deux camions de Paris et la foule des Sinistrés totaux qui les attendaient impatientement.

L'union religieuse des nouveaux époux ne put avoir lieu dans l'église Saint-Désir détruite aussi par le cataclysme du 7 Juin. Elle fut célébrée au manoir du Mesnil-Asselin dans une pièce servant de salle à manger fleurie et décorée de blanc par les soins des propriétaires.

Voilà des épousés qui peuvent dire qu'ils ne se sont vraiment pas mariés comme tout le monde.

Presse et Maires de l'Arrondissement. — Vu la loi du 8 Janvier 1944 modifiée le 20 Mai 1944 prévoit que des indemnités pour perte de salaires peuvent être allouées dans certains cas aux travailleurs dont l'entreprise se trouve momentanément arrêtée.

Nous croyons utile de faire connaître que cette loi n'est pas applicable à toutes les entreprises ni à tous les salariés. Pour qu'elle soit applicable, il faut notamment :

1. — Que l'entreprise ne soit que momentanément arrêtée et que sa reprise d'activité puisse être envisagée dans un délai de quelques semaines.

Il faut également qu'elle soit autorisée, par les Pouvoirs Publics qui tiendront compte de son activité économique, à faire jouer les dispositions de la loi.

2. — Que les travailleurs soient restés à la disposition de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils demeurent prêts à répondre à toute convocation pour une reprise immédiate du travail, soit de leur entreprise, soit des Services Publics pour être, dans l'intervalle employés par ceux-ci ou dans une autre entreprise.

Les travailleurs ne répondant pas à ces conditions ou ceux dont le maintien à la disposition de l'entreprise ne serait pas jugé nécessaire, ne peuvent pas être appelés à bénéficier de la loi. Ils se voient appliquer le statut général des réfugiés depuis l'arrêt du travail.

Interdiction du drapeau tricolore. — Les autorités d'occupation rappellent qu'il est interdit de circuler avec le drapeau tricolore ou de l'exposer sans autorisation sur la voie publique.

Le drapeau blanc ou une marque à la peinture blanche seuls peuvent être employés sur les véhicules.

Ceux qui enfreindraient ces prescriptions s'exposeraient à des sanctions de la part des troupes d'occupation.

Tarifs Coiffeurs. — Extrait de l'arrêté régional du 23 Octobre 1943 fixant le tarif des coiffeurs.

Taille Cheveux ou Barbe : 40 fr. pour les salons catégorie A ; 9 francs pour la catégorie B ; 8 francs pour la catégorie C.

Barbe : 5 fr. catégorie A ; 4 fr. 50 catégorie B ; 4 francs catégorie C.

Pour les salons non classés et les installations provisoires le tarif applicable est celui de la catégorie C.

Famille du Prisonnier

Ecole Maternelle du Camp-Franc

En vue de leur venir en aide, les familles sinistrées des Prisonniers de Lisieux et environs voudront bien, si elles ne l'ont déjà fait, donner les renseignements ci-après :

1. Nom, prénom, nom de jeune fille ;

2. Adresse avant le 6 juin ; 3. Adresse de repli ; 4. Montant mensuel : a) de la délégation de solde ou de l'allocation militaire, b) des autres revenus ; 5). Date de naissance et degré de parenté des personnes à charge ; 6. Mention : a) femme, mère ou père de prisonnier ; b) du sinistré matériel ; c) des blessures ou décès.

S'adresser soit à la Permanence de l'Ecole Maternelle, soit à M. Biemann, à Courtonne-la-Meurdrac, soit à M. Métivier, chez Mme Loutrel, chemin du Sap, St-Martin-de-la-Lieue.

M et Mme André Maintrieu et leur fille et toute la famille, font part du décès de Claude MAINTRIEU, âgé de 9 mois, l'inhumation a eu lieu le 11 Août 1944, en l'Eglise de Ouilley-le-Vicomte.

La famille Beaumer remercie bien vivement les personnes qui ont assisté à l'inhumation de M. Emile BEAUMER, décédé accidentellement à l'Hôtelierie, le 4 courant et en particulier les personnes qui se sont intéressées à la situation de la famille.

Mme Marcel Trouillet, M. et Mme André Trouillet, la famille et les amis, font part du décès de M. Marcel TROUILLET, leur époux, fils, parent et ami, décédé accidentellement à Pont-Evêque le 12 Juillet, dans sa 25^e année. Les obsèques ont eu lieu à Grandchamp le samedi 15 Juillet 1944.

Monsieur et Madame Georges Naudin, Mademoiselle Colette Naudin, M. Jack Naudin, ses enfants et petits-enfants ; Les familles Guerrier, Dupuy Catherine, Jacolot, Prentout, Parents et Amis, font part du décès de Madame Henry DUPUY, née Angèle GUERRIER, survenu le 7 Juin à Lisieux, rue de Caen dont l'inhumation a eu lieu dans l'intimité en l'Eglise d'Anquainville.

Mme Louis Duruflé, ses enfants et la famille, font part du décès de M. Louis DURUFLE décédé accidentellement, à l'âge de 50 ans, à Marolles. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Désir dans l'intimité, le samedi 12 Août 1944 à 15 h. 30. Une messe sera célébrée le Mardi 22 Août 1944, à 9 h., à la ferme Vandecastèle, route de Dives, pour le repos de l'âme du défunt.

Les Belles-Croix, St-Désir-de-Lisieux.

Madame Léon Lefétey, M. et Mme Louis Lefétey et leurs enfants, font part du décès de M. Léon LEFETEY, survenu à Norolles le 6 Août 1944. Ils remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté au service et à l'inhumation à l'Eglise de Manerbe le 10 Août 1944.

La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont les bureaux étaient 9, rue au Char, informe les familles qu'ils sont transférés 10, rue de Trouville à Lisieux. Ouverts les Mardi, et Samedi, de 8 h. 30 à 8 h. 10, rue de Trouville. — Les Lundi, Mercredi, Vendredi toute la journée, Chemin de la Brasserie, chez Mme Marie.

Le personnel des Etablissements Adeline, fabrique de draperies à Lisieux est prié de se présenter samedi matin de 10 h. à 14 h. chez M. A. Adeline, représentant, 10 Bd Carnot, pour se faire régler de salaires et congés payés, A. ADELINE

Madame Orange 26 rue Guizot, actuellement ferme Guesnet, St-Désir, serait reconnaissante à qui lui donnerait des nouvelles de Mme Neveux, 57, Rue de Caen et de sa fille, Madame Gonnat.

Famille sinistrée recherche à louer de suite à Lisieux logement propre, trois pièces minimum, meublé de préférence. S'adresser au journal.

Un poulain de 18 mois est sorti des herbages de M. Rodts, à Hermival. Prière aux personnes qui l'auraient trouvé, de bien vouloir en aviser le propriétaire.

Une personne des environs de Lisieux demande à adopter une orpheline de 1 à 15 mois ayant perdu ses parents pendant le bombardement de Lisieux.

Le suppléant de M^e Foubert notaire se tient à la disposition de la clientèle, les mardi, jeudi et samedi de 10 h. à 12 h. au 33 bis rue Paul Banaston. Reception de tous actes, Renseignements.

Perdu bombardement 6 Juin, chien cocker noir, collier rond, taie sur l'œil gauche, répondant au nom de Jim, aviser M. Normand à Prêreville par Fervaques.

Dame demande place pour traire 10 à 12 vaches, ou travaux ménagers, S'adresser chez M. Dufour à Ouilley-le-Vicomte.

Perdu portefeuille contenant divers papiers et titres de pension, le rapporter à M. James, à Saint-Cyr-du-Roncerau, bonne récompense.

Normandia avise son personnel qu'il peut se présenter à la Société Générale, les mardi, jeudi et samedi de 10 heures à midi pour toucher les salaires de Juillet.

7^e liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

*Sœurs de la Communauté
9, rue du Bouteiller
restées sous les décombres*

Mme Marie Louise Lançon, en religion Mère Ste-Marguerite-Marie, supérieure ; Mme Marie Livet, en religion Mère Saint-Jean-de-la-Croix, assistante ; Mme Louise Dalibert, en religion Sœur Sainte-Marie du Carmel, Maitresse des Novices ; Mme Marie Leclerc, en religion Mère Saint-Colomban ; Mme Marie Brunet, en religion Mère Saint-Antoine ; Mme Léonie Lerebourg, en religion Sœur St-Norbert ; Mme Irma Moulin, en religion Mère Saint-Arsène ; Mme Fernande Dubois, en religion Sœur Sainte-Angèle ; Mme Berthe Guillaume, en religion Sœur Saint-Patrice ; Mme Louise Denay, en religion Sœur Ste-Madeleine Postel ; Mme Geneviève Michaud, en religion Sœur Sainte-Arne ; Mme Madeleine Belhache, en religion Sœur Saint-François Régis ; Mme Suzanne Erié, en religion Sœur Saint-Benoît.

*Jeunes Filles du Foyer
7, Rue du Bouteiller
restées sous les décombres*

Miles Desmare, de la Mayenne ; Marguerite Vivien, de Condé-sur-Noireau ; Arlette Groult, de Saint-Cyr-du-Roncerau ; A.-Marie Ropiquet, de Saint-Quentin ; Madeleine Morin, de Villerville ; Denise Durocher, de Bayeux ; Andrée Doussard, de Lisieux ; Marie Lebris, des environs de Saint-Brieuc ; Stéphanie Roux ; Jacqueline Pleinecassagne, de Trouville ; Monique Martegoutte, de Mézidon ; Jeannine Barbier, de Trouville.

P. a. 582. La Propriétaire Gérante :
Morière

Après le combat

Premiers pas vers la Libération

La semaine qui vient de s'écouler a été pour la ville et ses environs, fertile en événements graves et angoissants.

La vigoureuse offensive, déclenchée depuis plus de deux mois en Normandie par les armées alliées, a porté la bataille dans notre région et, après des combats assez âpres, a permis de repousser hors de Lisieux et des communes limitrophes, les troupes allemandes qui s'y étaient installées. Certains quartiers de la Cité, comme certaines communes, ont été le théâtre de luttes très vives, mais devant les forces adverses mises en œuvre et l'élan combatif des alliés, l'envahisseur, après une sérieuse résistance, a dû céder le terrain et reculer vers des régions plus éloignées. Plusieurs de nos concitoyens ont été victimes de ces heures tragiques et le distingué maire de notre ville, M. le Dr Degrenne, a lui-même été sérieusement blessé.

Dès jeudi, le calme était revenu et le drapeau français pouvait à nouveau être arboré sur les édifices publics et les habitations. Nous étions libérés !...

Depuis Juin 1940, *Le Lexovien*, comme tous les organes de la Presse française, était soumis à un contrôle sévère de la part des autorités allemandes. Nous étions dans l'obligation d'insérer des articles et communiqués, envoyés par les services de la Propagande et d'y consacrer au minimum trois colonnes de notre journal.

La plus grande partie de nos lecteurs l'avaient fort bien compris ; certains nous en avaient tenu rigueur. Mais contre la force pas de résistance et nous avions alors jugé qu'il était préférable de maintenir la publication de notre journal pour fournir tous les renseignements indispensables et les nouvelles locales et régionales, toujours suivies avec intérêt.

Nous avons pensé donner ainsi satisfaction à nos lecteurs dont la fidélité à notre journal pendant ces quatre années a été, pour nous, le plus précieux des encouragements dans une tâche bien souvent ingrate.

Nous reprenons aujourd'hui, non sans une vive satisfaction, notre liberté d'expression et nous allons nous efforcer de tenir nos lecteurs au courant des nouvelles politiques et militaires et des faits locaux qui

les intéressent. Aussitôt que seront rétablies de façon normale les relations postales, nous reprendrons le service à nos abonnés.

Les heures graves que nous venons de vivre doivent être génératrices d'une union plus étroite de tous les cœurs et de toutes les consciences. Il faut que disparaissent les rivalités anciennes et les oppositions d'idées et d'intérêts si préjudiciables à la bonne marche des affaires publiques, pour permettre de s'attacher sans contrainte et avec tout le courage nécessaire au relèvement de notre Patrie. La tâche est complexe, les problèmes sont multiples mais la bonne volonté de tous saura y faire face et les mener à bien. Souhaitons enfin, prochaine et définitive, la victoire des Armées Alliées et avec elle, le retour de la Paix, si ardemment désiré.

Lisieux renaîtra de ses cendres a-t-il été écrit dans le premier numéro de l'édition provisoire de ce journal, cette semaine vient de nous en apporter une éclatante promesse. Si nous devons pleurer nos morts et avoir longtemps encore sous les yeux le spectacle de notre cité meurtrie, efforçons-nous cependant de surmonter notre douleur et de puiser dans nos malheurs présents une confiance inébranlable dans l'avenir et les destinées de notre Pays.

LE LEXOVIIEN.

Proclamation :

CITOYENS FRANÇAIS :

Le jour de la délivrance se lève. Vos frères d'armes sont maintenant sur le sol français.

Je suis fier d'avoir sous mon commandement les vaillants soldats de France, qui se sont préparés si longtemps dans l'attente de ce jour où ils participent à la libération de la Patrie. Nous arrivons tous unis pour mettre fin sur le champ de bataille à la guerre que vous avez menée si héroïquement à travers les années de farouche résistance. Nous détruirons la tyrannie nazie dans ses racines et ses rameaux, afin que les peuples d'Europe renaissent dans la liberté.

En ma qualité de Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées, j'ai le devoir et la responsabilité de prendre toutes mesures essentielles à la conduite de la guerre. Je vous demande d'obéir aux ordres que je serai appelé à promulguer.

Sauf instructions contraires, il faut

que chacun continue à remplir sa tâche. Ceux qui ont fait cause commune avec l'ennemi, trahissant ainsi leur pays, seront révoqués.

C'est au Peuple Français qu'il appartiendra d'établir sa propre administration civile et d'assurer la sécurité des troupes par le maintien de la loi et de l'ordre public. Les membres de la Mission Militaire Française affectés à mon Quartier Général aideront à réaliser ce but.

Le courage et l'immense sacrifice des millions qui ont combattu sous l'étendard de la résistance ont déjà contribué et contribueront encore aux succès de nos armes. La présence de l'ennemi parmi vous a imposé la tragique nécessité des bombardements aériens et des opérations militaires et navales qui vous ont causés tant de pertes et de souffrance. Vous avez accepté ces sacrifices avec courage et dans la tradition héroïque de la France, comme étant la rançon inévitable que nous devons consentir pour atteindre notre but : la liberté.

Nous aurons à employer toutes nos ressources pour chasser l'ennemi de votre sol. Les combats vous infligeront peut-être de nouvelles privations. Vous comprendrez que les munitions pour la bataille doivent venir d'abord, mais tous les efforts seront faits pour vous apporter les secours dont vous avez si grand besoin.

Je compte sur votre aide pour l'écrasement définitif de l'Allemagne hitlérienne et pour la restauration des libertés françaises traditionnelles. Lorsque la victoire sera remportée et que la France sera libérée de l'oppresseur, le Peuple Français sera libre de choisir, le plus rapidement possible et selon les méthodes démocratiques, le Gouvernement sous lequel il veut vivre.

L'ennemi combattra avec le courage du désespoir. Il emploiera tous les moyens — si cruels soient-ils — pour essayer d'enrayer notre progrès. Mais notre cause est juste, nos armes sont puissantes. Avec nos valeureux alliés russes, nous marchons vers la victoire certaine.

DWIGHT D. EISENHOWER, Général
Commandant Suprême des Forces
Expéditionnaires Alliées

Monnaie. — La monnaie reste aussi la même et les nouveaux billets (drapeau tricolore) peuvent être acceptés et utilisés par tout le monde.

Heure. — Il n'est apporté aucun changement à l'heure qui reste actuellement celle de l'Europe Centrale.

A la Population

Au nom du Gouvernement provisoire de la République Française présidé par le général de Gaulle, j'exerce à partir d'aujourd'hui les fonctions de Préfet du Calvados. Le Comité départemental de la Libération, qui jusqu'ici a mené vaillamment la lutte sur le front intérieur, reste à mes côtés comme organe consultatif.

Le département du Calvados paye à la cause de la liberté un lourd tribut de deuils et de ruines; notre première pensée va d'abord aux victimes des combats, qui, comme celles de la Résistance et celles de la bataille de France, ont été sacrifiées à la volonté de conquête et d'oppression de quelques tyrans. Notre premier effort sera d'organiser les secours aux sinistrés, de soulager la détresse des sans abri. Un tel effort ne peut être efficace que par le maintien rigoureux de l'ordre public. Aucun acte de pillage, aucune vengeance personnelle ne seront tolérés ni excusés. Des ordres sont déjà donnés pour la protection des stocks et l'arrestation des traîtres. Enfin, les dommages subis par l'application des lois anti-républicaines seront réparés dès que possible. Je compte sur votre confiance et votre discipline pour apporter à tous l'aide dont chacun a besoin et pour faciliter la tâche des chefs responsables.

Je fais encore et surtout appel à votre patriotisme pour une mission plus haute. Nous avons le devoir de contribuer à la lutte que les armées alliées poursuivent contre l'ennemi, de relever par nos actes et notre attitude le prestige de la Nation. A l'heure qui marque la résurrection de la Patrie, sachons montrer à tous qu'une bataille perdue, l'oppression de l'ennemi, les ravages de la guerre, n'ont pas altéré en nous les vertus et la dignité d'un peuple souverain.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France ressuscitée !
Caen, le 10 Juillet 1944.

Le Préfet du Calvados,
Pierre DAURE.

Titres de rationnement

La distribution des titres de rationnement valables pour le mois de *Septembre* s'effectuera au Bureau du Ravitaillement (Collège Marcel Gambier) à partir du Mardi 30 Août. Ne concerne que les cartes familiales de rationnement délivrées par la Mairie de Lisieux. Se munir des anciennes cartes individuelles d'alimentation.

MM. les Maires des communes des 1^{er} et 2^e cantons de Lisieux sont invités à se présenter *d'urgence* au Bureau du Ravitaillement pour y retirer les titres des habitants et réfugiés de leur commune.

Avis du Sous-Préfet

Il a été rapporté au Sous-Préfet de Lisieux que certains individus portent sans aucun droit le brassard des F.F.I. et, se prévalant à tort du titre de membre de la résistance, risquent de porter atteinte à l'ordre public par leurs agissements inconsidérés.

Le Sous-Préfet de Lisieux fait connaître qu'il ne saurait tolérer aucune action dans ce sens et il rappelle notamment que seuls les forces de police et la gendarmerie ainsi que les représentants qualifiés des Armées Françaises et Alliées ont qualité pour procéder, ainsi que les officiers de police judiciaire, pour procéder à des arrestations.

Il ne tolérera aucun abus dans ce domaine et fait appel à la compréhension et à la bonne volonté de tous afin que chacun travaille avec courage, dans la paix et l'ordre, à la reconstruction de la France.

Le Sous-Préfet : MAURIN.

Avis important aux réfugiés

La circulation sur les routes est interdite, de jour et de nuit, jusqu'à nouvel avis afin que les opérations militaires puissent suivre leurs cours.

En conséquence, il est recommandé aux réfugiés de Lisieux de rester provisoirement dans leur lieux d'accueil.

Ceux que leurs fonctions administratives appelleraient à venir à Lisieux doivent demander un laissez passer à la Direction des Affaires Civiles (au rez-de-chaussée de la Mairie, rue Henry-Chéron), et faire apposer, au Commissariat de Police, rue Henry-Chéron un nouveau visa sur leur carte d'identité.

Inhumation d'un F.F.I. de 21 ans

Samedi matin, en l'église St-Pierre de Lisieux a eu lieu le service funèbre d'un jeune agent, Lionel Bellay, tué en participant à la libération de la ville, par une mitrailleuse allemande. Il faisait partie du groupe « France d'abord », formé par les agents de police de la ville, sous la direction du brigadier Gorget.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Jacques. Un discours fut prononcé par M. Ménégos, président du Comité de Libération de l'Arrondissement de Lisieux au nom de ce Comité et au nom du Front National. Un autre discours fut prononcé par M. le Sous-Préfet.

Nous adressons à la famille nos respectueuses et sincères condoléances.

A la Mairie. — Par arrêté préfectoral du 25 août 1944, M. Casimir Hue, membre du Conseil Municipal de Lisieux, est réintégré dans ses fonctions de premier adjoint au Maire de Lisieux.

Nous adressons nos bien cordiales félicitations à M. Casimir Hue et nous nous réjouissons de le voir reprendre à la mairie une fonction qu'il a déjà remplie avec tant d'amabilité et de dévouement.

La Propriét. Gérante : Mme Morière

COMMUNIQUÉS.

FRONT DE NORMANDIE. — Des combats avaient repris dans Paris le 24 Août. Les Allemands ayant profité de l'armistice qui leur avait été accordé pour renforcer en chars leur garnison et reprirent le combat, mais les troupes françaises de la division blindée du général Leclerc sont intervenues et ont atteint le centre de la Capitale. Le 25, le général de Gaulle a fait son entrée à Paris et a été reçu par le général Leclerc.

Quelques groupes allemands résistent encore dans certains quartiers mais le nettoyage se poursuit.

Les troupes alliées sont à Fontainebleau, Versailles. Les colonnes blindées ont atteint Villemaure, à mi-chemin entre Sens et Troyes.

Des têtes de pont au Nord et au Sud de Paris ont été établies sur la Seine. Elbeuf et Louviers ont été libérées et des patrouilles sont signalées à 15 km. de Rouen.

FRONT DE MÉDITERRANÉE. — Les Forces Françaises ont libéré Marseille et réduisent les dernières résistances ennemies dans le port de Toulon. Vers le Nord, dans la vallée du Rhône, Avignon a été dépassé.

FRONT DE L'EST. — La Roumanie a conclu un armistice avec la Russie et se dispose à combattre aux côtés des armées rouges. La Bulgarie a entamé des conversations de paix avec l'Ambassadeur de G. B. à Ankara.

Monsieur DUVAL et ses Enfants vous prient d'assister au Service Anniversaire qui sera célébré en mémoire de leur épouse et mère, à l'église St-Pierre, le 9 Septembre, à 8 heures.

M. et Mme Bellais ; Mlle Josiane Bellais ; M. et Mme André Bellais ; MM. Pierre et Claude Bellais ; Mme Veuve Bellais, la Famille et les Amis, les Groupes de résistance de l'arrondissement de Lisieux, la Police de Lisieux, remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie au cours de la très douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser et en particulier les Autorités Françaises et Alliées et les personnes qui ont offert des fleurs pour leur cher petit LIONEL.

Madame Gaston Lagrange ; M. André Lagrange ; Mlle Pierrette Lagrange ; M. Fernand Lagrange, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Gaston LAGRANGE, succombé à la suite du bombardement du 13 Août 1944, à OUILLY-le-Vicomte. L'inhumation a eu lieu au cimetière d'OUILLY.

Une Messe et un Service seront dits à une date ultérieure.

Mme Couvreur, ses Enfants et sa Famille, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de M. Camille COUVREUR et particulièrement celles qui ont offert des fleurs, des couronnes et des messes ainsi que toutes celles qui l'ont secourue et donné les premiers soins après le bombardement.

M. Albert Eudeline, ses Enfants et Petits-Enfants ont la douleur de faire part du décès de Madame Albert EUDELIN, survenu accidentellement le 17 Août. L'inhumation a eu lieu le 21, à Mesnil-Guillaume. La famille remercie toutes les personnes de leur sympathie et en particulier celles qui ont apporté des fleurs.

Prière à M. Adrien Lefrançois, de la rue de Caen, de donner son adresse à M. Pineau, à Beuvillers.

Monsieur GOSSELIN, charcutier rue du Camp-Franc, sinistré, prévient sa fidèle clientèle que son magasin est transféré provisoirement chez M. MOUTIERS, charcutier, rue du Grand-Jardin.

Demande jeune homme, 14 à 16 ans, pour jardinage. LAVIGNE, 43, rue Ernest-Manchon, Lisieux.

Récompense à qui fournira renseignements sur génisse amouillante, caillé avec légères bruyères, sortie d'un herbager au carrefour de Rome. Prévenir MM. DRAULT ou LONGUEP, Saint-Désir, route de Caen.

A vendre LANDAU, très bon état. S'adresser 55, rue Ferdinand-Daulne, Lisieux.

Changement d'atmosphère

Bientôt 15 jours se sont passés depuis notre libération et l'on sent très nettement la nouvelle ambiance créée par l'arrivée des Alliés.

L'atmosphère d'effroi et d'anxiété du début d'août s'est peu à peu clarifiée et la crainte a fait place à l'apaisement et à un sentiment de sécurité.

Ce changement est dû à la progression constante et irrésistible des armées anglaises, américaines et canadiennes qui ont éloigné de nous la bataille et, avec elle, tous les dangers qu'elle comporte.

Mais il convient de signaler que, dans leur tâche héroïque, les Alliés ont trouvé une aide puissante dans l'action non moins valeureuse des Forces Françaises de l'Intérieur, F. F. I., qui ont si utilement travaillé dans l'ombre au cours des quatre années d'occupation et ont fait preuve depuis le débarquement d'autant de courage que d'abnégation. L'avenir permettra sans aucun doute, de révéler la conduite digne de louanges de nombre de ces hommes dont plusieurs ont trouvé une mort glorieuse dans l'accomplissement d'un devoir obscur et souvent difficile.

Nos concitoyens ont donc pris contact avec les forces alliées qui traversent notre ville et les rapports échangés ont été empreints de la plus franche cordialité.

Aucune morgue ne vient les assombrir ; bien au contraire, les soldats anglais, américains ou canadiens font montre de simplicité, d'entrain et d'une haute compréhension des malheurs qui nous ont accablés. Leur passage, à travers nos ruines, les émeut et ils semblent vouloir prendre une part très vive à notre cruel destin par une compassion non feinte et l'expression d'une amitié constructive et d'une aide certaine à notre relèvement.

L'animation créée par le long défilé de leurs puissants convois, le travail énorme accompli par eux pour le déblocage des principales artères a redonné une activité intense à notre cité meurtrie ; le retour de ses habitants dont les demeures sont restées debout a augmenté encore ce renouveau de vie. Les louables efforts de l'Administration Préfectorale et Municipale pour solutionner les problèmes les plus urgents, l'extrême obligeance des employés de tous les services pour en assurer l'exécution ont facilité grandement les premiers jours d'existence des réfugiés rentrant d'exode.

Le très court laps de temps qui s'est écoulé depuis notre libération et les améliorations progressives apportées peu à peu pour la reprise de l'existence locale permettent tous les espoirs et doivent donner confiance à tous en une résurrection certaine et totale de notre cité.

L. L.

On demande des ouvriers électriciens. S'adr. soit à la Défense Passive (Hôtel de Ville), soit chez M. Deshayes, rue des Petits-Jardins.

A nos Lecteurs et Clients

Après bien des efforts, nous avons pu déblayer une partie de nos bureaux et nous sommes heureux d'informer nos fidèles lecteurs et clients que les ordres d'insertions et commandes d'imprimés seront désormais et uniquement reçus au 22, rue du Bouteiller (entrée par la rue Henry-Chéron), tous les jours, de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h. En outre, afin de renseigner nos concitoyens sur les opérations militaires, nous affichons tous les jours le communiqué à l'emplacement de notre vitrine, rue Pt-Mortain.

COMMUNIQUÉS

Résumé des Opérations Militaires

Les troupes alliées ont libéré Bruxelles hier après-midi.

A l'Est, les troupes américaines ont traversé la Moselle et marchent vers Nancy.

Les Alliés procèdent au nettoyage du Pas-de-Calais. Des milliers de prisonniers ont été faits.

Bourg-en-Bresse, à 50 kilomètres de Lyon, est aux mains des Alliés.

En Italie, les troupes de la VIII^e armée sont à 15 km de Lumigny.

Ce matin, à 8 heures, la Finlande a cessé les hostilités avec les russes. Elle a rompu ses relations diplomatiques avec l'Allemagne.

En Roumanie, les troupes russes ont avancé de 60 kilomètres.

M. le Maire est de retour parmi nous

Nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, qu'au cours des combats qui se sont déroulés dans notre ville, M. le Docteur Degrenne, Maire, avait été sérieusement blessé. Transporté dans une ambulance anglaise à l'hôpital civil de Caen, notre distingué Maire a dû subir l'énucléation de l'œil droit.

Les services de chirurgie ayant été réinstallés à l'hôpital de Lisieux, M. le Docteur Degrenne s'y est fait transporter et y est actuellement. Son état est aussi satisfaisant qu'il est possible.

Nous le prions d'agréer nos respectueux et bien sincères souhaits de rétablissement.

Avis du Comité de la Résistance

Suite aux instructions du Comité Départemental de la Résistance siégeant à Caen, le Comité de Résistance de l'Arrondissement de Lisieux, en raison de la dispersion de la population sur la périphérie, est fusionné avec le Comité de Résistance de la Ville de Lisieux et prend le nom de **Comité Patriotique de la Ville de Lisieux**. Une permanence fonctionne à la Mairie de cette ville.

Le Président du Comité Patriotique de la Ville de Lisieux,

AVIS

Les officiers d'active et de réserve ainsi que les sous-officiers d'active et de réserve et le personnel militaire de l'armée d'armistice doivent se présenter d'urgence à la gendarmerie de leur résidence.

Avis. — Suivant le désir exprimé par les Autorités militaires Françaises et Alliées, il est expressément ordonné de déposer toutes les armes et munitions à la Gendarmerie la plus proche.

Tout porteur d'arme non muni d'une autorisation écrite émanant des dites Autorités militaires sera poursuivi pénalement, conformément aux lois de la République.

Lisieux, le 26 Août 1944.

Le Sous-Préfet : Max MAURIN.

Déclaration des maisons habitables

Le Sous-Préfet de Lisieux,

Considérant qu'il est nécessaire, pour effectuer la répartition des bons de déblocage et de denrées, de connaître les immeubles habitables dans la ville de Lisieux et dans les communes de St-Jacques, St-Désir, Beuvillers et OUILLY-le-Vicomte.

Arrête :

Art. 1. — Dans chaque maison, le propriétaire ou le principal locataire devra déposer dans les 8 jours du présent arrêté, à la mairie de sa commune, (pour Lisieux, au Bureau de la Défense Passive), une déclaration précisant le nombre de pièces habitables composant la maison ainsi que la liste des habitants qui l'occupent actuellement.

Art. 2. — Les immeubles ou les pièces non déclarés seront réquisitionnés d'office pour le logement de la population.

Lisieux, le 2 Septembre 1944

Le Sous-Préfet : Max MAURIN.

Réouverture du Marché

Le marché hebdomadaire qui se tenait le Samedi, place Thiers, réouvrira le 9 Septembre.

MM. les Cultivateurs et Producteurs sont invités à venir y apporter leurs denrées.

Avis concernant la remise des postes de T.S.F. à la population

Les personnes qui ont un récépissé de dépôt d'appareils de T.S.F. portant les lettres B. C. D. sont invitées à venir retirer leurs postes, aux jours et heures ci-après, au Musée.

B. — Du n° 1 à 200, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Mercredi 6 Septembre.

B. — Du n° 201 à 400, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Jeudi 7 Septembre.

B. — Du n° 401 à 600, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Vendredi 8 Septembre.

B. — Du n° 601 à 800, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Samedi 9 Septembre.

B. — Du n° 801 à 1000, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Lundi 11 Septembre.

C. — Du n° 1 à 187, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Mardi 12 Septembre.

D. — Du n° 1 à 282, entre 9 h. et 11 h. 30 et 14 h. et 17 h. 30, le Mercredi 13 Septembre.

Ravitaillement Général

Les commerçants en alimentation des communes de Lisieux, Saint-Jacques-de-Lisieux, Saint-Désir-de-Lisieux, Beuvillers et le Village du Petit Bon Dieu qui désirent ouvrir leur magasin, sont priés de le faire savoir à M. Deuve, chef de district, Collège Marcel-Gambier.

Assurances Sociales

Les adhérents aux Caisses suivantes : «Caisse Primaire Départementale» - «La Familiale du Calvados», «L'Union des Sociétés de Secours-Mutuels» peuvent, pour tous renseignements et réclamations, s'adresser à M. René Hugo, 22, rue du Grand-Jardin, Lisieux. Bureau ouvert les Lundi, Jeudi et Samedi, de 14 h. à 18 h. Tous les jours à partir du 18 Septembre.

Association des Sinistrés et Victimes Civiles de la Guerre de Lisieux (En formation)

Les Sinistrés totaux ou partiels (Particuliers, Commerçants, Agriculteurs, Industriels) les Victimes civiles de la guerre ou leurs ayants droit, sont avisées qu'un groupement est en voie de formation.

Les personnes intéressées par cette question sont invitées à se faire connaître et à adhérer à ce groupement qui tiendra à établir et défendre les intérêts de chacun en appliquant la devise «L'Union fait la force».

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser à partir du Mardi 5 Septembre et les Mardi, Jeudi, Samedi, de 16 à 18 heures, Collège Marcel-Gambier, porte 18, à M. Fernand Blavette, expert-comptable, qui s'y tiendra en permanence.

Le personnel des FILATURES de LISIEUX est invité à se présenter à l'usine le plus tôt possible. Les Filatures embaucheraient du Personnel ayant déjà travaillé dans le textile. S'adresser aux Filatures de Lisieux, 31, rue Ferdinand-Daulne, 31.

Service funèbre. — Un Service pour le repos de l'âme des personnes qui ont succombé le 13 Août, sera célébré en l'église d'OUILLY-le-Vicomte, le mercredi 6 Septembre, à 14 heures (H. E. C.).

S' Hste des victimes des bombardements des 6 et 7 Juin.

Au Cimetière Saint-Désir

Mme Mignet, son Fils et sa Servante, route du Pré-d'Auge ; M. et Mme Rémy, Arsène, rue Guizot ; M. et Mme Botrel et leur Petit-Fils, 107, rue de Caen ; Mme Vve Lainory, née Perro, 120, rue de Caen ; Mme Vve Landemaine, rue St-Dominique ; M. Gentès, 20, rue du Héron ; Ossements des Familles Neveu et Gonet, 57, rue de Caen. Famille Neveu : Mme Vve Neveu, 72 ans ; Mme Neveu, 54 ans ; Mme Marie Marceline, 30 ans. Famille Gonet : M. Gonnet, Julien, 28 ans ; Mme Gonet Lucie, 22 ans ; Gonet André, 6 ans ; Gonet Jean-Pierre, 3 ans ; Gonet Wilbert, 2 ans ; Gonet, Danielle, 4 mois.

Personnes inhumées dans les Cimetières hors de la Ville

M. Groso, André, 8, rue d'Alençon ; M. et Mme Artois, 24, place Gambetta (Cimetière d'Ouilly-le-Vicomte) ; Mme Daigremont, née Renée Prout, 15 place Thiers (Cimetière de St-Ouen-le-Pin) ; Enfants Souliac et la Belle-Mère de M. Souliac, bijoutier, rue Pt-Mortain (Cimetière de St-Cyr-du-Bonceray) ; M. Lemonnier (Cimetière de Gros-sur-Lisieux) ; Mme Millet, née Planquet, rue de Caen ; Mme Fresnel, née Marguerite Dulong, son Fils, sa Fille, âgés de 2 et 4 ans, domiciliés à Honfleur, place de la Gare, trouvés au 74 rue de Caen ; Mme Baron, née Madeleine Dulong, son fils Charles, âgé de 4 ans, 74, rue de Caen (Cimetière du Pin) ; Mme Tellier, Bd Ste-Anne (Cimetière de St Philbert-des-Champs) ; Mme Vve Adeline, rue de Caen ; Touret, Germain ; Touret, Micheline, rue de Caen (Cimetière du Torquesne) ; M. Marchadour bd Herbet-Fournet (Cimetière de Rocques) ; M. Delaunay, Jacques, rue de Caen (Cimetière de Trouville) ; M. Négroni, Mme Négroni et leur Fils, la Belle-Mère de M. Négroni, 52, Bd Ste-Anne ; M. et Mme Girardeau (Gare de Lisieux) ; Mlle Girardeau ; Mme Guérard, rue Jeanne-Deslandes (Cimetière de St Martin-de-la-Lieue) ; M. Mme et Mlle Yvonne Faucon, rue du Héron ; Mme Vve Fontaine, rue Harou ; Mme Vve Daniel née Chesnet, 41, rue de Caen ; Enfant Deshoux, Joël, 7, rue de Caen (Cimetière d'Hermival-les-Vaux).

On annonce le décès de M. André Omont, employé à la S. N. C. E., ancien combattant 14-18, survenu à Prêreville le 13 Août, après une longue maladie, muni des derniers sacrements. De la part de Mme André Omont, son épouse, et de toute sa famille ; M. Michel Haimet, son frère ; M. et Mme R. Haimet et leurs Enfants, et de ses nombreux amis. Les remercient les personnes qui ont assisté à son inhumation qui a eu lieu en l'église de Prêreville, le 30 Août 1944.

Mme Roger Leboutteiller, M. Jacques Leboutteiller, les familles Leboutteiller, buchez font part du décès de M. Roger Leboutteiller, décédé accidentellement le 22 Août 1944. L'inhumation a eu lieu dans l'inhumation, au cimetière de Manerbe. Un Service sera célébré à Lisieux à une date ultérieure.

M. Roland Lemoine ; M. et Mme Alfred Mury ; Mme Vve Lemoine ; la Famille et les Amis, ont la douleur de vous faire part du décès tragique, à l'âge de 24 ans, de Mme Mireille Lemoine, survenu le 22 Août, à 14 h. 30, à Hermival-les-Vaux. Ils remercient particulièrement les personnes qui ont offert des fleurs et des messes, ainsi que toutes celles qui, au péril de leur vie, ont porté secours. Un Service sera célébré ultérieurement.

M. et Mme Maurice Prévost ; M. et Mme Louis Le Monnier et leurs Enfants ; la Famille et les Amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en les personnes de M. et Mme Paul Millet, décédés accidentellement à Auquainville, le 13 Août 1944, et remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté à l'inhumation.

Mme Ernest Martel, ses Enfants et la Famille font part du décès de M. Ernest Martel, survenu le 7 Juin et inhumé au cimetière de Mesnil-Eudes où un service sera célébré le 18 Septembre, à 11 heures 1/2 (H. E. C.).

Un service sera célébré, le Mercredi 6 Septembre, à 11 heures précises, en l'église d'Ouilly-le-Vicomte, à la mémoire de Monsieur Gaston LAGRANGE, succombé le 13 Août 1944. Cet avis tient lieu de faire part.

La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont les bureaux étaient 9, rue au Char, informe les familles qu'ils sont transférés 10, rue de Trouville à Lisieux. Ouvert tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

M. Henri Lemasson, ses Enfants, la Famille et les Amis remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Mme Lemasson, et particulièrement celles qui ont offert des fleurs et des messes pour le repos de son âme, Beuvillers, 30 Août 1944.

Mme Vve Fernand Mauny, ses Enfants et toute la Famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de M. Fernand Mauny, décédé accidentellement le 18 Août 1944, à l'âge de 44 ans, et particulièrement le Conseil Municipal de Beuvillers et les personnes qui ont apporté des fleurs à leur cher défunt.

M. et Mme Lefèvre et la Famille ; Mlle Fernandez et ses parents remercient les personnes qui ont assisté au service célébré le 28 Août, à Rocques, à la mémoire de M. Jacques Lefèvre, et particulièrement celles qui ont offert des fleurs et des messes, ainsi que toutes celles qui, au péril de leur vie, ont porté secours.

Mme Legendre, ses Enfants et la Famille remercient les personnes qui ont assisté au Service célébré le 28 Août, à Rocques, à la mémoire de M. Raymond Legendre, et particulièrement celles qui ont offert des fleurs et des messes, ainsi que toutes celles qui, au péril de leur vie, ont porté secours.

Mlle Denise Desvaux et ses Parents remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Victor Duval, décédé accidentellement à Ouilly-le-Vicomte, le 13 Août 1944 inhumé à Norolles, et en particulier les jeunes gens et les personnes qui ont apporté des fleurs.

Mlle Denise Desvaux et ses Parents remercient les personnes d'Ouilly-le-Vicomte qui se sont dévouées pour M. Victor Duval.

On demande un menuisier se présenter, muni de références, Pompes Funèbres Générales, 10, rue de Trouville, de 8 h. 30 à 20 heures, tous les jours.

Les Etablissements Henrion, rue Ferdinand-Daulne demande des hommes pour exécuter des travaux de toiture. Très bonne rémunération. Se présenter le plus tôt possible aux dits établissements.

Je demande homme seul, jeune et très sérieux, pour les travaux de la ferme et la conduite du bétail sur route. S'adresser à M. Sauvage, Roger, St-Jacques-de-Lisieux.

On demande une bonne pour le café, bien payée. S'adr. Mme Bondeville, Place des Abattoirs, Lisieux.

Demande jeune homme 15 à 16 ans, pour culture. S'adresser Mme Chauvel, Hermival.

On demande une jeune fille de 18 à 20 ans, ou une femme seule, pour traire 6 vaches et aider au ménage. S'adresser chez M. André Le Boulanger, à Ouilly-le-Vicomte (Calvados).

On demande ménage de gardiens, la femme pour traire, l'homme pour travaux de culture, et charretier pour s'occuper des chevaux. S'adresser chez M. Charles, Gros-sur-Lisieux. 2-1

Coiffeur demande Salonnier. Se présente chez Mme Duval, coiffeuse, 57, rue du Capitaine-Vié, Lisieux, tous les jours, de 14 heures à 16 heures.

Le Service du Travail de l'Armée Britannique embauche ouvriers toutes catégories. Se présenter à la Mairie de Lisieux, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

On demande une bonne pour restaurant à la campagne. S'ad. chez M. Busnel, à Duranville, par Thiberville (Eure).

On demande une forte bonne logée, nourrie, pour restaurant. Sérieuses références. S'ad. Restaurant Mabon, bd Herbet-Fournet.

On demande bonne coiffeuse connaissant toutes branches, capable de remplace patronne. Si capable venir de suite. S'ad. Mme Singlard, coiffeuse, La Barre-en-Ouche (Eure).

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans ou homme de 50 à 55 ans, pour aider à traire et tous travaux. S'adresser à M. Prévost, Prêreville. 2-1

Personne de confiance demande place de femme de chambre. Bonnes références. S'ad. à Mlle L. Lesard, Château de Bontemont, Ouilly-le-Vicomte, par Lisieux (Calvados).

M. Normand informe sa clientèle que son étude est transférée 4, boulevard Carnot et est ouverte depuis le 1^{er} Septembre. 4-1

L'Etude de M. Victor Caillan, notaire à Lisieux, est transférée rue Condorcet, n° 15.

M. GUYONNAUD, chirurgien-dentiste, 14, rue Condorcet, ayant terminé l'installation de son cabinet situé de Vimoutiers, reprendra ses consultations le 6 Septembre.

MM. FARÉ continueront de recevoir 14, rue Condorcet jusqu'à l'ouverture de leur Cabinet, 4, rue Gordier, le 15 Septembre.

A partir du 1^{er} Septembre, les Bureaux de l'Agence du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS à Lisieux, sont transférés 6, rue Panj-Banastou.

Le Docteur Vétérinaire AUBRY consulte aux Abattoirs, les mardi, jeudi et samedi, de 9 h. à 11 h.

Le 31 Août 1944, j'ai perdu, entre Beuvillers et la Route de Dives, une veste kaki usagée contenant une montre, deux portefeuilles contenant une certaine somme d'argent, une paire de lunettes, un couteau, un jeu de clés, photographies, papiers et carte d'identité. Ecrire à M. Joseph Ligneul, 33, rue St-Eloi, Dives-sur-Mer (Calvados). Récompense

Il a été perdu un chien pékinois, poils longs, couleur fauve, à Saint-Martin-de-la-Lieue, vers le 20 Août. Prière de bien vouloir en aviser M. Mallard, bourellier à Saint-Martin-de-la-Lieue. 2-1

Une vache caille est sortie des herbages de M. Léon, à Hermival. Prière aux personnes qui l'auraient trouvée, de bien vouloir le prévenir.

Mme Loquet, à Norolles, recherche un gémisson de 22 mois, robe blonde, sorti d'un herbage à Fauquernon, le 22 Août. Récompense

Il est sorti d'un herbage, depuis le 23 Août, une génisse caille de 2 ans 1/2. Prévenir M. Xavier Chabin, Ouilly-le-Vicomte. — Récompense.

Cherche à acheter bon vélo de dame. S'adresser au journal.

A vendre, chambre à coucher en chêne état de neuf, avec literie, et cuisinière en très bon état. S'adresser à M. André Pontier, chez M. Noron, au Mesnil-Asselin, Saint-Désir-de-Lisieux.

Un camion « Delahaye » 400 C.T.5 type 103 F.A., moteur n° 63.315, muni d'un gazogène « Sabather-Decouville », portant inscrit sur la bâche H. Lecordier, Bayeux, a été pris par une division SS de l'armée allemande, le 6 Juin, à La Rivière-Thibouville (Eure). Prière de donner tous renseignements Epicerie Halley, Frères, rue des Mathurins, Lisieux. 4-1

Prière à M. André Desrués, chaudronnier, de donner son adresse à M. Pineau, à Beuvillers.

M. Gony, charcutier, recherche un logement de 3 ou 4 pièces, meublé ou non. S'adresser chez M. Canel, 27, rue Condorcet, Lisieux.

On demande bonne à tout faire ou femme de ménage. S'adr. 21, boulev. Herbet Fournet.

La Propriété Gérante : Mme Morière